

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

SAYOUD PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION POUR LE SUIVI DES PRÉPARATIFS LOGISTIQUES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs logistiques liés aux élections législatives du 2 juillet prochain, indique un communiqué du ministère.



P.3

ENTRENOUS

Quotidien national d'information

« La vérité est comme l'eau ; elle prend la forme du récipient qui la contient. » Ibn Khaldoun

Lundi 23 Dhou El-Qi'da 1447 - 11 Mai 2026 - N° 1303 : ISSN 1112-6167. www.entrenous.dz Prix :25 DA

APRÈS AVOIR PRIS LES TERRES DES VIVANTS

LES SIONISTES EXPULSENT LES MORTS DE LEURS SÉPULTURES !



Le mouvement palestinien de résistance Hamas a dénoncé dimanche un « acte criminel abject » après que des colons sionistes ont obligé les proches d'un Palestinien décédé à retirer sa dépouille d'un cimetière situé dans le nord de la Cisjordanie occupée pour la déplacer vers un autre endroit.

P.7

25E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

LE TOURISME ALGÉRIEN ACCÉLÈRE SA MODERNISATION

Le Salon international du tourisme et des voyages mettra en avant les richesses naturelles, culturelles et économiques de l'Algérie afin de renforcer l'attractivité du secteur et encourager l'investissement.

P.2

CLÔTURE HIER DU 12^E FORUM AFRICAIN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE

MISE EN VALEUR DU RÔLE MOTEUR DE L'ALGÉRIE DANS L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAINE



P.3

Les travaux de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC 12) se sont achevés dimanche à Alger en mettant en lumière la place stratégique de l'Algérie dans l'appui à l'intégration économique du continent et le renforcement des partenariats de développement en Afrique, selon le communiqué final de la rencontre.

FINANCES

LA BANQUE ALGÉRIENNE AU SÉNÉGAL BIENTÔT PRÉSENTE AU NIGER ET EN CÔTE D'IVOIRE

Implantée au Sénégal depuis la fin de l'année 2023, la Banque algérienne au Sénégal (ABS) nourrit l'ambition d'étendre son réseau au Niger, avec l'ouverture prévue d'une agence à Niamey, avant de poursuivre cette dynamique vers la Côte d'Ivoire dans un second temps. C'est ce qu'a révélé dimanche, à Alger, Abdelhafid Haned, directeur général de l'établissement.

P.4

25E ÉDITION DU SALON INTERNATIONAL DU TOURISME ET DES VOYAGES

LE TOURISME ALGÉRIEN ACCÉLÈRE SA MODERNISATION

Le Salon international du tourisme et des voyages mettra en avant les richesses naturelles, culturelles et économiques de l'Algérie afin de renforcer l'attractivité du secteur et encourager l'investissement.

Par Ikram Haou

Le secteur du tourisme en Algérie représente un levier économique majeur. L'Etat œuvre à sa modernisation à travers des stratégies adaptées, en s'appuyant à la fois sur la beauté des différentes régions touristiques situées à l'est, à l'ouest, au nord et au sud du pays, ainsi que sur le riche patrimoine culturel propre à l'Algérie.

Dans le cadre du renforcement de la valorisation du patrimoine culturel national et de l'ancrage de l'identité culturelle algérienne, le ministère du Tourisme et de l'Artisanat a programmé l'organisation de la 25e édition du Salon international du tourisme et des voyages (SITEV), sous le slogan : « Algérie, un tourisme authentique et un développement durable ». Cette manifestation se déroulera du 18 au 21 mai 2026 au Palais des expositions des Pins-Maritimes, à Alger.

Considéré comme l'événement touristique le plus important du pays, ce salon international est organisé sous la supervision de la ministre du Tourisme et de l'Artisanat, Mme Houria Meddahi. Il s'inscrit dans la vision des hautes autorités visant à consolider la place de l'Algérie parmi les destinations touristiques de référence, à travers la mise en valeur de ses atouts naturels, de son patrimoine culturel et civilisationnel, ainsi que de son hospitalité.

Lors de cette édition, l'accent sera mis sur le soutien et l'encouragement du tourisme intérieur grâce à la promotion d'un produit touristique destiné aux familles algériennes. L'événement offrira également aux visiteurs l'occasion de découvrir des offres préférentielles et des prestations touristiques diversifiées à des prix concu-



rentiels, à l'approche de la saison estivale 2026.

Selon le communiqué du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, cet événement permettra de mettre en avant la nouvelle dynamique que connaît le secteur touristique et de renforcer l'investissement en Algérie. L'objectif consiste à encourager la concrétisation de projets touristiques destinés à promouvoir le tourisme intérieur, augmenter les capacités d'hébergement, diversifier les offres, améliorer la qualité des services et attirer davantage de touristes.

Il convient de souligner que cette manifestation enregistrera une forte participation avec 450 exposants, notamment des artisans venus des régions du Sud du pays. Des représentants de 41 pays frères et amis issus de plusieurs continents seront également présents, ainsi que 50 start-up spécialisées dans la pro-

motion numérique des produits touristiques algériens et internationaux.

Parallèlement, des rencontres et des échanges d'expertises sont programmés afin de dynamiser le tourisme algérien et de favoriser le développement des partenariats.

Selon le ministère du Tourisme et de l'Artisanat, l'Algérie s'est engagée ces dernières années dans une démarche visant à revitaliser l'industrie touristique afin de la rendre plus attractive et compétitive, et ainsi ouvrir une nouvelle étape de son développement. Cette orientation s'inscrit dans le cadre du plan de relance économique hors hydrocarbures, avec pour objectif de valoriser la destination Algérie à l'échelle internationale et d'encourager les visiteurs à découvrir le pays.

Plus grand pays d'Afrique, l'Algérie dispose d'atouts touristiques exceptionnels et variés, notamment un immense

Sahara couvrant 80 % du territoire national, plus de 1 200 kilomètres de côtes méditerranéennes, des massifs montagneux comme l'Atlas et la Kabylie, ainsi qu'un patrimoine culturel et historique d'une grande richesse.

Le portefeuille foncier touristique constitue également un élément essentiel pour le développement de l'investissement. Il comprend 249 Zones d'expansion et sites touristiques (ZEST) couvrant une superficie globale de 57 872,19 hectares, réparties comme suit : 159 ZEST balnéaires, 23 ZEST sahariennes, 28 ZEST thermales, 18 ZEST culturelles et historiques, ainsi que 21 ZEST climatiques, de détente et de loisirs.

Parmi ces 249 ZEST, 71 disposent de Plans d'aménagement touristique (PAT) approuvés, générant 1 322 lots dont 75 % restent à concéder, avec une capacité d'accueil estimée à près de 150 000 lits. Par ailleurs, 96 autres ZEST possèdent des PAT en cours d'étude ou d'approbation, susceptibles de dégager près de 1 800 assiettes foncières supplémentaires.

Il faut également souligner qu'une dynamique de croissance rapide et sans précédent est observée à travers les indicateurs du tourisme national. Celle-ci est portée par une forte volonté politique visant à diversifier l'économie grâce à l'application d'une vision gouvernementale fondée sur une politique de développement indépendante de la rente pétrolière.

Pour rappel, la 24e édition du SITEV s'était tenue du 12 au 15 juillet 2025 au Palais des expositions des Pins-Maritimes à Alger, sous le slogan : « Voyagez au cœur de l'Algérie et profitez d'un tourisme authentique et d'une civilisation millénaire ».

I.H

L'ENTREPRENARIAT

LES ALGÉRIENS VEULENT INVESTIR !

Reçu hier à l'émission « L'invité du jour » diffusée par la chaîne III de la radio nationale à l'occasion de la tenue du forum africain de l'investissement et du commerce à Alger, M. Souheil Guessoum, président de la Confédération algérienne du patronat citoyen, a souligné que la scène économique algérienne connaît une vraie dynamique notamment au niveau continental.

Par Malika Azeb

De nombreux entrepreneurs algériens souhaitent investir. Cependant, ce domaine doit bénéficier d'un environnement adéquat, à travers la levée de certaines contraintes, et des solutions doivent être trouvées à des problèmes entravant le processus des investissements.

Le président de la CAPC a assuré que l'Algérie est actuellement capable d'attirer les investisseurs étrangers et de booster les investissements nationaux, car beaucoup d'entrepreneurs algériens ambitionnent d'investir localement ou au niveau continental.

Il a indiqué que le pays dispose de moyens considérables en matière de compétences et d'infrastructures routières comme la transsaharienne, en mesure de développer les investissements intra-africains, notamment avec son engagement dans la zone de libre-échange continentale africaine (ZLE-CAF), afin de faciliter les échanges commerciaux avec un démantèlement tarifaire progressif sur plusieurs produits.

M. Guessoum a également affirmé que le taux des échanges commerciaux de l'Algérie avec les pays africains représente 6 à 8 %.

Il a insisté sur l'interconnexion des infrastructures routières et douanières comme les zones franches, avec les ports ainsi que la digitalisation de ces dernières, pour faciliter le transport des marchandises vers les pays africains, ce qui boosterait les échanges de l'Al-

gérie vers l'Afrique et ferait d'elle un hub africain.

En ce qui concerne la numérisation, ce responsable a assuré que l'Algérie, malgré une avancée majeure dans ce domaine, a toutefois encore beaucoup à faire, notamment l'interconnexion et l'interopérabilité entre les différentes institutions et services.

Il a souligné que l'Algérie a un vrai potentiel en ressources naturelles et en industrie pouvant renforcer ses exportations hors hydrocarbures, comme la production de ciment qui enregistre un excédent de 20 millions de tonnes que le pays peut exporter vers les marchés africains, à condition que les moyens multimodaux suivent.

À la question sur la présence des opérateurs économiques algériens sur les marchés africains, M. Souheil Guessoum a insisté sur l'encouragement des entrepreneurs en leur facilitant les procédures pour investir et en les encourageant à exporter à travers le renforcement de leur compétitivité par rapport aux autres investisseurs étrangers et africains très présents sur les marchés africains.

L'intérêt croissant pour l'investissement se traduit par le volume des investissements, ou encore les déclarations d'investissement au niveau de l'Agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) sont quand même considérables, a déclaré M. Guessoum.

Cependant, pour faire de ces investissements une réalité, ce domaine doit être libéré de toutes contraintes bu-

reaucratiques, à commencer par l'octroi du foncier. « Même s'il y a une plateforme d'octroi du foncier, nous continuons à avoir quelques problèmes de transfert du foncier des wilayas vers la plateforme », a-t-il regretté.

Il a estimé que l'AAPI doit assurer la gestion du foncier et que l'octroi de ce dernier soit géré par une plateforme complètement automatisée, c'est-à-dire que la décision se ferait par un agent IA (l'intelligence artificielle), afin de garantir une transparence totale et une opération très rapide, un délai de réponse instantanée pour l'octroi du terrain.

Il a également préconisé la poursuite de la digitalisation, qui selon lui connaît un retard dans ce domaine, ainsi que la levée de toutes contraintes administratives.

« Nous ne comprenons pas qu'aujourd'hui, nous devions encore nous déplacer chez un notaire, puis nous déplacer au niveau du registre de commerce, puis nous déplacer pour payer des frais au niveau de la banque, puis au niveau des impôts », a déploré ce responsable.

M. Guessoum a également appelé à lever les contraintes sur l'accès aux devises pour les opérateurs économiques, notamment industriels. Dans ce cas, il a fait appel aux banques nationales afin d'éviter le recours au marché noir.

« Aujourd'hui, il est inconcevable qu'un industriel, qui est dans l'obligation de se déplacer, ait recours à des

devises sur le marché parallèle ou n'ait pas accès à des devises rapidement pour acquérir une pièce détachée pour son usine d'une manière extrêmement rapide », a-t-il préconisé.

Il a ajouté : « Tout cela doit être vraiment simplifié pour que nous puissions aller très vite dans l'industrialisation poussée de notre pays. Et si nous nous industrialisons encore plus, nous exporterons plus et nous sortirons de cette dépendance aux hydrocarbures. »

Concernant la relation économique de l'Algérie avec la Turquie, M. Guessoum a indiqué que les échanges commerciaux entre les deux pays sont très considérables lorsqu'on sait qu'aujourd'hui le pays exporte environ 3,4 milliards de dollars sur un total d'échanges estimé à 6 ou 6,5 millions de dollars, notamment dans le secteur de l'énergie.

Il a indiqué que l'Algérie est favorisée en termes d'exportation car les exportations vers la Turquie dépassent les importations en provenance du même pays.

Cependant, il faudrait consolider la présence de l'Algérie sur le marché turc et mettre en place une relation préférentielle entre les deux pays reposant sur l'accès facile au marché des deux pays pour l'un et pour l'autre.

Il a assuré que la relation économique avec la Turquie a beaucoup évolué car elle repose désormais sur un partenariat et pas uniquement sur de simples échanges commerciaux.

M.A

CLÔTURE HIER DU 12E FORUM AFRICAÏN DE L'INVESTISSEMENT ET DU COMMERCE

MISE EN VALEUR DU RÔLE MOTEUR DE L'ALGÉRIE DANS L'INTÉGRATION ÉCONOMIQUE AFRICAÏNE

Les travaux de la 12e édition du Forum africain de l'investissement et du commerce (AFIC 12) se sont achevés dimanche à Alger en mettant en lumière la place stratégique de l'Algérie dans l'appui à l'intégration économique du continent et le renforcement des partenariats de développement en Afrique, selon le communiqué final de la rencontre.

Par Dahmane Abderrahmane

Sous l'impulsion du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, l'Algérie poursuit le renforcement de son statut d'acteur majeur dans le soutien aux causes africaines, notamment à travers l'encouragement des investissements, la promotion des échanges commerciaux et l'accompagnement des projets liés à l'intégration économique continentale, précise le document final.

Les participants ont salué les efforts de l'Algérie dans le développement des infrastructures africaines ainsi que son soutien à la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf). Ils ont également mis en avant son rôle dans la promotion des exportations et de l'investissement vers les marchés africains, consolidant ainsi sa position de passerelle stratégique entre l'Afrique et le reste du monde.

Les conclusions du forum ont donné lieu à plusieurs recommandations portant notamment sur l'accélération des projets d'intégration économique africaine, le renforcement des mécanismes de financement destinés aux projets stratégiques, l'appui à la transformation numérique et au commerce électronique, ainsi que le développement des chaînes de valeur industrielles et agricoles et la consolidation des partenariats entre



les secteurs public et privé. Les participants ont aussi insisté sur la nécessité de renforcer les liaisons logistiques, les réseaux de transport et les échanges commerciaux entre les pays africains, tout en facilitant l'accès des jeunes entrepreneurs et des start-up aux marchés continentaux ainsi qu'aux opportunités d'investissement et de commerce intra-africain.

Dans cette dynamique, le forum a été présenté comme une « étape stratégique africaine » destinée à consolider l'intégration économique, ouvrir davantage les marchés et accélérer le rythme des investissements et du commerce

intra-africain. Le communiqué souligne également l'importance de concrétiser les objectifs de l'Agenda Afrique 2063 à travers des projets et des partenariats concrets au service du développement durable du continent.

Les intervenants ont affirmé que cette rencontre est devenue une plateforme africaine de référence réunissant responsables, investisseurs et institutions financières, contribuant à soutenir l'industrialisation du continent, à développer les chaînes de valeur ajoutée et à encourager les partenariats transfrontaliers.

L'événement, organisé en Algé-

rie les 9 et 10 mai en cours, a permis la tenue de plus de 550 rencontres bilatérales et la signature de plus de 70 accords d'expression d'intérêt dans les secteurs du commerce et de l'investissement, dont 20 accords concernant l'Algérie. Le forum a également donné lieu à 17 visites de terrain et à l'enregistrement de 12 demandes directes d'acquisition de produits algériens.

Lors d'une conférence de presse organisée en marge de la clôture des travaux, le président du Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), M. Boutalbi Amine, a indiqué que les accords conclus durant cette édition constituent une « pierre angulaire » pour renforcer la place de l'Algérie comme porte d'entrée des opportunités économiques africaines, notamment grâce à la promotion des produits algériens et des perspectives d'investissement offertes sur le continent.

De son côté, le directeur du département Afrique du Nord et pays du Sahel au sein de la ZLECAf, Amaniou Mbanga, a estimé que cette 12e édition a été une occasion importante pour évaluer les capacités du continent et débattre des défis liés à la mise en œuvre de la ZLECAf, laquelle est passée, selon lui, de l'étape des négociations à celle de la concrétisation effective.

D.A

LÉGISLATIVES DU 2 JUILLET

SAYOUD PRÉSIDE UNE RÉUNION DE COORDINATION POUR LE SUIVI DES PRÉPARATIFS LOGISTIQUES

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports, M. Saïd Sayoud, a présidé, dimanche, une réunion de coordination consacrée au suivi des préparatifs logistiques liés aux élections législatives du 2 juillet prochain, indique un communiqué du ministère.

M. Sayoud a présidé une réunion de

coordination avec les cadres du ministère, consacrée au "suivi des préparatifs logistiques relatifs à l'organisation des prochaines élections législatives, notamment en ce qui concerne la garantie de la disponibilité opérationnelle sur le terrain et la mobilisation de l'ensemble des moyens humains et matériels nécessaires à la

réussite de cette échéance nationale dans les meilleures conditions" précise la même source.

La réunion a également été consacrée à "l'évaluation de l'état d'avancement des dispositions organisationnelles et administratives propres aux 11 nouvelles wilayas, afin d'assurer un accom-

plissement efficace de ces wilayas et de renforcer leur préparation dans les différents aspects liés à l'encadrement administratif, aux services publics et au développement local", ajoute le communiqué.

RA

DÉPÔT DES FORMULAIRES DE SIGNATURE INDIVIDUELLE AVANT LE 18 MAI

L'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE) a appelé, dimanche, les listes des candidats concernés par la présentation des formulaires de signature individuelle, à accomplir cette démarche avant la date limite de dépôt des candidatures, fixée au 18 mai courant, en prévision des législatives du 2 juillet prochain.

Dans un communiqué relatif aux modalités de dépôt des dossiers de déclaration collective de candidature à

l'élection des membres de l'Assemblée populaire nationale (APN), l'Autorité a souligné que les listes de candidats concernés par la présentation des formulaires de signature individuelle doivent les déposer avant la date limite de dépôt des candidatures, fixée au 18 mai 2026, auprès du président de la commission électorale de wilaya, ou du président de la commission électorale auprès des représentations diplomatiques ou consulaires à l'étranger, selon le cas, pour contrôle, validation et éla-

boration d'un PV qui leur sera remis afin de le joindre au dossier de déclaration collective de candidature".

L'ANIE a également rappelé aux listes de candidats que "le mandataire chargé du dépôt du dossier de déclaration collective de candidature doit être candidat dans la liste déposée".

RA

TRAVAUX PUBLICS

RÉUNION DE SUIVI POUR LA CRÉATION D'UNE SOCIÉTÉ ALGÉRO-CHINOISE DE DRAGAGE DES PORTS

Le ministre des Travaux publics et des Infrastructures de base, Abdelkader Djellaoui, a présidé, dimanche au siège du ministère, une séance de travail consacrée au suivi des projets de développement des infrastructures portuaires, notamment la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée des travaux de dragage des ports nationaux, ainsi que le projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, indique un communiqué du ministère.

La réunion s'est déroulée en présence des cadres centraux du minis-

tère, des directeurs généraux de l'Agence nationale de réalisation des infrastructures portuaires (ANRIP), de la Méditerranéenne des travaux maritimes (MEDITRAM), du laboratoire d'études maritimes (LEM), outre les représentants de la China Harbour Engineering Company (CHEC), précise la même source.

Dans ce cadre, l'état d'avancement des procédures relatives à la création d'une société mixte algéro-chinoise chargée de la réalisations des travaux de dragage des ports nationaux a été examiné, avec la pré-

sentation du plan de travail du projet, de même que l'établissement d'un calendrier de réalisation et les différentes phases de mise en œuvre, conformément aux instructions du président de la République émises lors de la réunion du Conseil des ministres, tenue le 19 avril dernier, lit-on dans le communiqué.

La réunion a également porté sur le niveau d'avancement du projet d'extension du port phosphatier d'Annaba, comprenant la réalisation d'un quai minier dans le cadre du projet de phosphate intégré, et ce depuis la

dernière visite de terrain effectuée par le ministre sur le site le 9 avril dernier.

Les mesures nécessaires pour accélérer le rythme des travaux ont été examinées, particulièrement à travers le renforcement des chantiers en moyens humains et matériels, afin de permettre la poursuite de la réalisation des différentes composantes du projet et l'amélioration de la cadence d'exécution, conclut le communiqué.

FINANCES

LA BANQUE ALGÉRIENNE AU SÉNÉGAL BIENTÔT PRÉSENTE AU NIGER ET EN CÔTE D'IVOIRE

Implantée au Sénégal depuis la fin de l'année 2023, la Banque algérienne au Sénégal (ABS) nourrit l'ambition d'étendre son réseau au Niger, avec l'ouverture prévue d'une agence à Niamey, avant de poursuivre cette dynamique vers la Côte d'Ivoire dans un second temps. C'est ce qu'a révélé dimanche, à Alger, Abdelhafid Haned, directeur général de l'établissement.

Par Youcef Hamidi

S'exprimant en marge de la clôture de la 12^e édition du Forum de l'investissement et du commerce, organisé par le Centre arabo-africain pour l'investissement et le développement (CAAID), ce dernier a précisé qu'un dossier de demande d'agrément avait été soumis une dizaine de jours plus tôt aux autorités monétaires nigériennes. L'inauguration de cette structure est envisagée d'ici la fin de l'année, ou au plus tard début 2027, en cohérence avec la stratégie algérienne de consolidation de sa présence bancaire à l'échelle du continent et d'accompagnement des opérateurs économiques nationaux.

M. Haned a mis en exergue le fait que cette implantation représentera une étape décisive pour ABS au regard du potentiel économique du Niger, mais aussi des récents accords bilatéraux conclus entre les deux pays, impliquant notamment Sonelgaz, Sonatrach et Algérie Télécom, autant d'accords qui ouvrent des perspectives de coopération multisectorielles considérables.

La présence bancaire algérienne à l'étranger constitue, selon lui, un levier naturel pour accompagner l'essor des relations algéro-nigériennes. Plus encore, l'ouverture conjuguée de ces deux nouvelles entités permettrait de positionner la Banque algérienne au Sénégal comme un véritable pôle bancaire régional en Afrique de l'Ouest.

Il a par ailleurs souligné qu'au-delà de ses solutions de financement, ABS propose aux entrepreneurs des prestations de conseil sur l'environnement



juridique et réglementaire sénégalais, tant en matière d'investissement que d'exportation, avec un accompagnement sur mesure orienté vers les créneaux les plus porteurs du marché.

Pour mémoire, ABS a été fondée avec un capital de 100 millions de dollars, réparti entre quatre institutions : la Banque nationale d'Algérie (BNA, 40 %), le Crédit populaire algérien (CPA, 20 %), la Banque extérieure d'Algérie (BEA, 20 %) et la Banque de l'agriculture et du développement rural (BADR, 20 %).

Aboubacar Diallo, Directeur exé-

cutif de la Banque algérienne en Mauritanie (Algerian Union Bank - AUB), a pour sa part mis en lumière la progression soutenue du partenariat économique algéro-mauritanien, dont témoigne l'ouverture de trois agences dans ce pays. Les échanges commerciaux entre les deux nations ont par ailleurs atteint un volume de près de 500 millions de dollars au cours de l'année écoulée.

Durant cette ultime journée du forum, ministres africains, experts, techniciens et chefs d'entreprise ont collectivement souligné l'impératif de

mobiliser toutes les énergies et d'investir dans le capital humain pour bâtir un développement durable, gage d'une exploitation judicieuse et optimale des ressources continentales. Les participants ont en outre plaidé pour la mise en place d'une plateforme numérique commune dédiée au partage des savoirs, au renforcement des échanges intra-africains et à la modernisation des infrastructures de paiement.

Y.H

ALGÉRIE-NIGER

UNE DÉLÉGATION NIGÉRIENNE EN VISITE EN ALGÉRIE POUR RENFORCER LA COOPÉRATION ÉNERGÉTIQUE

Une délégation d'experts et d'ingénieurs du ministère nigérien du Pétrole effectuée, du 9 au 18 mai, une visite de travail en Algérie dans le cadre du renforcement de la coopération bilatérale et de l'échange d'expertise dans le secteur énergétique, a indiqué dimanche le groupe Sonatrach dans un communiqué.

Cette visite intervient à la suite de la signature, le 24 mars dernier à Niamey, d'un memorandum d'entente entre les deux parties visant à développer la coopération bilatérale. La délégation nigérienne a entamé sa visite par une réunion technique au siège de l'activité Exploration et Production de Sonatrach avec le vice-président chargé de cette activité, Farid Djettou, et ses collaborateurs, en présence de représentants du ministère des Hydrocarbures et de l'Agence nationale pour la valorisation des ressources en hydrocarbures (ALNAFT), selon la même source.

La délégation a également effectué des visites au centre de gestion des données d'ALNAFT, ainsi qu'au centre de gestion des données de la division Produc-

tion de l'activité Exploration et Production à Alger.

Le programme de la visite comprend plusieurs déplacements techniques au niveau d'installations et d'infrastructures relevant de Sonatrach à Boumerdes, notamment le centre de traitement des données sismiques de l'Entreprise nationale de géophysique (ENAGEO), le centre de gestion des données de la division Exploration, la division Laboratoire ainsi que l'Entreprise nationale de génie civil et construction (ENGCB). Une visite à l'Institut algérien du pétrole est également prévue.

La délégation se rendra aussi à Hassi Messaoud pour visiter plusieurs structures spécialisées, dont la carothèque dédiée à la conservation des échantillons de roches, ainsi que des filiales de Sonatrach, à savoir l'Entreprise nationale de forage (ENAFOR), l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP) et l'Entreprise nationale des services pétroliers (ENSP).

Selon Sonatrach, cette visite s'inscrit dans le cadre des ambitions de la République du Niger visant à mo-

demiser ses structures techniques dans le secteur des hydrocarbures. Elle a également pour objectif de tirer profit de l'expérience algérienne en matière de gestion des données pétrolières, d'infrastructures numériques et de contrôle de la qualité des hydrocarbures, ainsi que de favoriser l'échange des expertises et des meilleures pratiques techniques et organisationnelles adoptées dans le Secteur. Le groupe public a souligné que cette visite reflète "le haut niveau de coopération" entre l'Algérie et le Niger ainsi que la volonté des deux pays de renforcer leur partenariat énergétique, notamment dans les domaines de la formation, du développement des capacités techniques et de l'échange d'expériences, de manière à servir les intérêts des deux pays et à soutenir les efforts de développement durable dans la région.

RE

UN SALON NATIONAL DE LA CONFISERIE, DE LA BISCUITERIE ET DU CHOCOLAT À BOUMERDES

PROMOUVOIR LES PERSPECTIVES D'EXPORTATION

La wilaya de Boumerdes abritera, du 16 au 19 mai courant, les activités du "Salon des produits de confiserie, de biscuiterie et du chocolat", organisé par le ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, en coordination avec les services de wilaya, sous le slogan "Des perspectives prometteuses pour l'exportation", dans le but de mettre en valeur les capacités de la production nationale et de renforcer l'accès du produit algérien aux marchés extérieurs, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.

Ce rendez-vous économique vise à mettre en avant les potentialités industrielles nationales dans le domaine des industries agroalimentaires, à en-

courager l'exportation et à ouvrir de nouvelles perspectives de partenariat et de commercialisation à l'international, notamment vers les marchés africains et arabes, outre le renforcement de la compétitivité du produit algérien destiné à l'exportation, précise le communiqué. Cette exposition constituera un espace de présentation des différents produits nationaux dans le domaine de confiserie, de biscuiterie et du chocolat, tout en mettant en exergue la qualité du produit national et sa capacité concurrentielle sur les marchés extérieurs, ajoute la même source.

De plus, cet événement permettra de renforcer la communication entre producteurs, opérateurs

économiques et exportateurs, et de créer un espace d'échange d'expériences ainsi que d'exploration des opportunités de partenariat et de coopération commerciale, contribuant ainsi à l'augmentation du volume des exportations algériennes et à la promotion du produit national sur les marchés internationaux. Le ministère a invité les entreprises et opérateurs souhaitant participer à s'inscrire via le lien suivant:

<https://www.mcepe.gov.dz/index.php/ar/exhibition-of-sweets-and-biscuits-products>.

RE

MOSTAGANEM

MISE EN APPLICATION D'UN PROGRAMME DÉDIÉ À L'ARGANIER

Le directeur général des forêts, Djamel Touahria, a affirmé dimanche à Mostaganem que le ministère de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche a mis en place un programme national destiné à promouvoir et développer l'arganier grâce à l'adoption de procédés modernes et de technologies intelligentes.

Par Ali Boudefel

Cette démarche vise à accroître les rendements et à élargir les superficies consacrées à cette essence reconnue pour son importance économique et écologique.

Lors d'une journée d'étude nationale dédiée au développement de l'arganier, organisée par Université Abdelhamid Ibn Badis en collaboration avec la Conservation des forêts de la wilaya, à l'occasion de la Journée internationale de l'arganier, le responsable a expliqué que le programme prévoit la plantation de 250 arbres par hectare. Il repose également sur des techniques modernes d'économie d'eau, notamment l'irrigation au goutte-à-goutte, ainsi que sur l'utilisation d'outils intelligents destinés au suivi de la croissance des plantations et à l'amélioration de leur productivité.

M. Touahria a indiqué que la



stratégie nationale accorde désormais une place importante à la valorisation et à l'extension de cette culture, rappelant que la wilaya de Tindouf abrite près de 10.000 arganiers. Les pouvoirs publics œuvrent aussi à diffuser cette plantation dans plusieurs régions du pays, notamment dans le cadre du projet du Barrage Vert, en raison des capacités naturelles de cet arbre à résister à la désertification et à s'adapter aux conditions climatiques difficiles.

Le même responsable a souligné que le programme a déjà produit des

résultats jugés « très positifs », aussi bien en ce qui concerne la qualité des fruits que la quantité et la qualité des huiles extraites, particulièrement dans la wilaya de Mostaganem. Des performances similaires ont également été enregistrées dans d'autres wilayas, notamment M'Sila, Tamanrasset et Illizi.

Il a également mis en avant l'intérêt grandissant du milieu universitaire et des chercheurs pour l'arganier, à travers la multiplication des travaux scientifiques consacrés à ses usages et à ses retombées économiques et

environnementales. Cette dynamique s'inscrit dans le cadre de la convention conclue entre les secteurs de l'Agriculture et de l'Enseignement supérieur, ainsi que des accords de coopération bilatéraux signés localement entre les conservations des forêts et les universités. Par ailleurs, abordant la campagne nationale de lutte contre les incendies de forêt, le directeur général des forêts a assuré que la stratégie appliquée depuis trois ans a permis d'obtenir des résultats « considérables », notamment grâce à la réduction du nombre de feux et des superficies ravagées. Il a précisé que certaines wilayas n'ont enregistré aucun incendie durant la saison précédente, tandis que Mostaganem n'a connu qu'un seul départ de feu. Selon lui, cette amélioration est le fruit des actions préventives, des campagnes de sensibilisation et de la coordination efficace entre les différents secteurs mobilisés dans la prévention et la lutte contre les incendies. Cette journée d'étude a réuni plusieurs enseignants et chercheurs issus d'universités algériennes qui ont présenté différentes communications scientifiques. Une exposition consacrée aux programmes de développement de l'arganier et à ses multiples usages dans les domaines alimentaire, industriel, cosmétique et thérapeutique a également été organisée.

A.B

GUELMA

LANCEMENT UNE CAMPAGNE D'INFORMATION SUR LES NOUVELLES MESURES FISCALES DE 2026

Des journées portes ouvertes consacrées à la régularisation fiscale et aux nouvelles dispositions introduites par la loi de finances 2026 ont débuté dimanche au niveau des services fiscaux de la wilaya de Guelma. Cette initiative se poursuivra jusqu'à jeudi dans plusieurs structures relevant de l'administration des impôts.

Au Centre des impôts de la cité Kahdour-Tahar, les visiteurs ont été informés des différentes mesures exceptionnelles prévues par la loi de finances 2026, notamment celles relatives à la régularisation des situations fiscales, à la

suppression des pénalités de retard ainsi qu'au règlement des créances en suspens.

Selon Kamel Boursasse, sous-directeur du recouvrement fiscal au sein du centre ayant accueilli le lancement de cette opération, ces dispositions concernent principalement la régularisation volontaire prévue par l'article 93 de la loi de finances 2026, en plus des mesures d'assainissement des créances inscrites dans l'article 122 du même texte.

Le responsable a également précisé que ces rencontres ont pour objectif de faire connaître aux

contribuables, particuliers comme entreprises, les avantages accordés aux personnes ayant des dettes fiscales, des retards dans leurs déclarations ou encore des dossiers en attente au niveau de l'administration fiscale.

Ces portes ouvertes sont organisées non seulement au Centre des impôts de Guelma, mais également dans les centres fiscaux de Bouchegouf, Oued Zenati et Héliopolis, ainsi qu'au niveau des différentes inspections des impôts réparties à travers la wilaya.

A.B

TOUGGOURT

ATELIER SUR LA DYNAMISATION DES ORGANISMES AGRICOLES

Les mécanismes d'organisation et de dynamisation des organismes agricoles a été au centre d'un atelier régional tenu à Touggourt en direction des associations, coopératives agricoles et conseils interprofessionnels issus des wilayas du Sud-est du pays. Initiée par la direction locale des services agricoles (DSA), ce regroupement a permis d'explicitier le cadre organisationnel et législatif des coopératives agricoles, les aspects liés à la structuration des organisations professionnelles, la dynamisation des mécanismes d'action commune entre associations, coopératives et conseils interprofessionnels, le renforcement de leur rôle, a expliqué Mme. Zahra Rahmani Sayet, représentante du ministère de l'Agriculture, sous-directrice de la dynamisation des organisations professionnelles agricoles. Pour sa part, le

président de la Chambre de l'agriculture de la wilaya de Touggourt, Bachir Mâache, a mis en avant le rôle fondamental des coopératives et organisations agricoles dans la structuration des activités agricoles dans la wilaya, leur permettant de bénéficier des mesures incitatives et des mécanismes de soutien, ainsi que leur accompagnement et formation selon des modes et techniques innovantes dans le domaine agricole. La rencontre a permis de passer en revue des questions et préoccupations rencontrées dans divers segments culturels par les agriculteurs et organisations professionnelles, et de suggérer des solutions pratiques à même de renforcer la mission des organismes agricoles, notamment la coordination administrative et l'appui technique aux agriculteurs et aux professionnels.

R.R

SKIKDA

MANŒUVRE SIMULANT LA CIRCONSCRIPTION D'UN INCENDIE DE FORÊT À EL HADAÏK

Une manœuvre simulant une intervention de circonscription d'un incendie de forêt a été organisée dimanche dans la région de Ettemar dans la commune d'El Hadaïk (Ouest de Skikda) dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre du plan d'organisation des secours de wilaya. Le wali, Saïd Akhruf a présidé cet exercice d'évaluation des préparatifs matériels et humains du plan d'organisation des secours et de la consolidation de la coordination entre les divers intervenants dans la gestion des crises, selon les explications données sur place. Le scénario de l'exercice comporte un incendie déclaré sur le

mont Ettemar dans la commune d'El Hadaïk et l'extension de ses flammes vers les régions riveraines habitées sous l'effet de vents et de températures élevées, suscitant l'intervention rapide des unités de la protection civile et de la colonne mobile puis du déclenchement de l'état d'urgence et du plan d'organisation des secours par le wali. Dans une déclaration à la presse au terme de l'exercice, le directeur de wilaya de la protection civile, le colonel Sadek Draouat a affirmé que tous les intervenants y compris les unités de la protection civile sont prêts pour réagir en cas de besoin.

R.R

LAGHOUAT

RÉCEPTION DE NOUVELLES STRUCTURES ÉDUCATIVES POUR LA PROCHAINE RENTÉE

La wilaya de Laghouat prévoit la réception de plusieurs structures éducatives en prévision de la prochaine rentrée scolaire (2026-2027), a-t-on appris dimanche des services de la wilaya. La prochaine rentrée scolaire sera marquée par la mise en service de nouveaux établissements éducatifs, tous paliers confondus, à travers la wilaya, dont 11 écoles primaires, 5 collèges et 3 lycées susceptibles de contribuer à l'amélioration des conditions de scolarisation des élèves, a affirmé le wali de Laghouat, Mohamed Benmalek, en marge d'une récente visite de terrain dans la commune de Sidi Makhlof. Le wali a procédé, au niveau de la même collectivité locale, à la pose de la première pierre de projets de réalisation d'une école primaire type 2 dotée d'une cantine scolaire, ainsi que de deux collèges. Au cours de sa tournée, il s'est également enquis de l'avancement des travaux de réalisation d'un centre de formation professionnelle et d'apprentissage (CFPA), après la relance du projet qui était à l'arrêt, selon les explications fournies sur place. Des procédures ont été prises par les autorités locales pour lever les obstacles entravant sa réalisation, a-t-on fait savoir. Le centre disposera de toutes les installations pédagogiques et commodités nécessaires pour former une main-d'œuvre qualifiée répondant aux exigences du marché du travail, a indiqué la même source. Le chef de l'exécutif local a, à l'issue de la visite, insisté sur l'accélération du rythme des travaux et le respect des délais de réception de ces projets.

R.R

MODE DE PAIEMENT

LE CASH RECULE DE PLUS EN PLUS FACE AU NUMÉRIQUE EN SUISSE

En Suisse, l'argent liquide est en train de disparaître des usages quotidiens, et cela s'est produit en un temps record. En 2017, près de 70 % des paiements dans les commerces et les restaurants étaient encore effectués en espèces. Huit ans plus tard, en 2025, cette proportion est tombée à 30 %, selon les chiffres de la Banque nationale suisse.

Par Rihab Taleb

Les cartes bancaires et les téléphones portables ont pris le relais. Les billets comme les pièces sont devenus minoritaires dans les transactions. Pourtant, ce recul ne signifie pas que les Suisses ont cessé d'aimer le cash. Bien au contraire, en mars dernier, plus de 70 % des votants ont approuvé l'inscription dans la Constitution du principe de disponibilité des espèces. Autrement dit, l'argent liquide doit rester accessible à tous, même si son usage diminue. C'est là tout le paradoxe : nous aimons le cash, mais nous l'utilisons de moins en moins.

Dans la vie quotidienne, ce changement se traduit par des situations parfois pénibles pour ceux qui tiennent au liquide. Dans certains parkings des CFF, par exemple, les bornes permettant de payer en espèces ont disparu. Le système de paiement quasi unique est désormais l'application P+Rail. Ceux qui refusent de l'utiliser n'ont souvent qu'une seule option : acheter une carte journalière de stationnement, même pour une seule heure. Cela revient beaucoup plus cher. Et si l'on ne respecte pas ces nouvelles règles, les amendes tombent. Il faut passer au numérique. Mais cela implique aussi de télécharger des applications et de fournir ses données personnelles, ce qui soulève des questions juridiques. Les CFF, en tant



que service public, ne devraient-ils pas garantir des moyens de paiement accessibles à tous, y compris aux personnes qui ne veulent pas ou ne peuvent pas utiliser le numérique ?

Du côté des entreprises, la logique est surtout économique : maintenir des distributeurs de billets ou des automates qui encaissent parfois à peine quelques dizaines de francs par an coûte trop cher. Dans le Tessin, la communauté tarifaire des transports publics a décidé de supprimer tous les distributeurs acceptant les espèces. Une décision similaire a été prise dans plusieurs régions du pays. Les applications mobiles sont bien moins coûteuses et plus pratiques. Pour ceux qui tiennent au liquide, il restera les abonnements ou les cartes prépayées. Mais la voie est tracée : moins on utilise le cash, moins on nous donne la possibilité de le faire.

Cette évolution soulève aussi des inquiétudes liées à la sécurité. Que se passe-t-il si le système numérique

tombe en panne ou en cas de cyberattaque ? La Suède, longtemps citée comme modèle, en a fait l'expérience. Dans ce pays, il est devenu extrêmement difficile de payer en liquide, que ce soit dans les hôtels, les restaurants, les musées ou même les toilettes publiques. Pourtant, un mouvement baptisé Kontantupproret, « la rébellion du cash », a vu le jour, mené par Björn Eriksson, ancien président d'Interpol. Ce mouvement a pris de l'ampleur, notamment après le déclenchement de la guerre en Ukraine.

Celle-ci a mis en lumière les risques liés à une dépendance excessive au numérique : cyberattaques, pannes d'électricité, fragilité des infrastructures. Face à ces menaces, les revendications en faveur du cash sont apparues soudainement beaucoup moins farfelues.

Aujourd'hui, le gouvernement suédois envisage de réintroduire l'obligation d'accepter les espèces.

Ce revirement est salué par les associations de consommateurs, qui combattent depuis longtemps pour garantir à chacun la liberté de choisir son mode de paiement. Le cas suédois est observé de près par d'autres pays européens, qui avaient souvent pris la Suède comme modèle. Il montre que la transition vers une société sans cash n'est pas forcément linéaire. La numérisation des paiements semble inéluctable, mais elle n'est pas sans risques ni résistances.

En Suisse, les paiements numériques s'imposent, mais les citoyens restent attachés au liquide. L'avenir pourrait bien être hybride, avec une coexistence entre paiements numériques et espèces. Le cash, autrefois outil quotidien, devient un symbole de liberté et de sécurité. Il représente la possibilité de choisir, de ne pas dépendre entièrement des systèmes numériques. Et même si son usage recule, il n'a pas totalement perdu la bataille.

Le monde a connu une évolution fulgurante grâce aux nouvelles technologies, et cela se reflète particulièrement dans nos façons de payer. Les billets et les pièces, longtemps considérés comme indispensables, sont peu à peu remplacés par des solutions numériques. Les cartes bancaires, les applications mobiles et même des systèmes biométriques sont désormais utilisés au quotidien. En Chine, par exemple, certaines personnes peuvent régler leurs achats simplement avec leur main, grâce à la reconnaissance biométrique, qui identifie l'individu et débite directement son compte. Cette innovation montre à quel point les moyens de paiement se diversifient et deviennent de plus en plus intégrés dans la vie quotidienne des individus. L'argent liquide reste présent, mais il est clair que la technologie ouvre la voie à des pratiques inédites qui transforment notre rapport à l'argent et à la consommation.

R.T

TRANSPORT AÉRIEN

AIRASIA MISE SUR L'AIRBUS A220 POUR ACCÉLÉRER SON EXPANSION MONDIALE

Par Nawal Bordji

Avec une commande historique de 150 appareils, la compagnie malaisienne à bas coût veut conquérir de nouveaux marchés et transformer en profondeur le transport aérien régional et international.

La compagnie aérienne malaisienne à bas prix AirAsia vient de franchir une étape majeure dans son développement en concluant un accord spectaculaire avec Airbus. Le groupe asiatique a officiellement commandé 150 appareils de type Airbus A220-300 pour un montant estimé à près de 19 milliards de dollars. Cette opération représente la plus importante commande ferme unique jamais enregistrée pour ce modèle d'avion, considéré comme le plus petit appareil commercial actuellement proposé par Airbus.

L'annonce a été faite mercredi depuis le Canada, en présence des dirigeants des deux groupes. À travers cet investissement colossal, AirAsia entend renforcer considérablement son réseau aérien et élargir son champ d'action vers des destinations jusque-là difficiles à exploiter avec ses avions traditionnels. Grâce aux performances du A220-300, la compagnie pourra desservir des aéroports de taille plus réduite et ouvrir des lignes vers des marchés où la demande reste insuffisante pour les monocouloirs plus imposants utilisés habituellement dans l'aviation commerciale.

Le fondateur et directeur général d'AirAsia, Tony Fernandes, a souligné que cette acquisition

s'inscrivait dans une stratégie ambitieuse visant à bâtir «le premier véritable réseau mondial de transporteur à bas coûts». Selon lui, le choix du A220 permettra au groupe d'étendre sa présence dans de nouvelles régions, tout en améliorant la rentabilité des liaisons aériennes grâce à des coûts d'exploitation réduits et à une meilleure flexibilité opérationnelle.

Le dirigeant malaisien a également indiqué que la valeur totale de l'accord pourrait doubler dans les années à venir. Il a précisé qu'AirAsia envisageait l'achat de 150 avions supplémentaires si Airbus décidait de lancer une version agrandie ou allongée de l'A220. Une telle perspective témoigne de la confiance du transporteur asiatique dans le potentiel commercial de cet appareil, mais aussi dans l'évolution future du marché du transport aérien à bas prix.

Pour AirAsia, cette nouvelle flotte représente bien davantage qu'un simple renouvellement d'avions. Elle constitue un levier stratégique destiné à accélérer l'internationalisation de la compagnie. L'objectif affiché est de connecter davantage de villes secondaires en Asie, au Moyen-Orient et éventuellement sur d'autres continents, tout en maintenant des tarifs compétitifs accessibles à une clientèle toujours plus large.

De son côté, le directeur général d'Airbus Commercial Aircraft, Lars Wagner, a salué un partenariat qu'il qualifie d'historique. Selon lui, le A220 offre un équilibre particulièrement recherché entre autonomie de vol, efficacité énergétique et faibles coûts opérationnels. Ces caractéristiques

permettront à AirAsia d'ouvrir de nouvelles routes aériennes tout en consolidant sa stratégie de croissance régionale et internationale.

L'annonce de cette commande a également suscité une vive satisfaction au Canada, où une partie importante de la production du A220 est réalisée. Le Premier ministre canadien Mark Carney a salué un choix qu'il considère bénéfique pour l'économie et l'industrie du pays. Il a insisté sur le fait que les 150 appareils seraient fabriqués par des travailleurs canadiens au sein d'usines implantées au Canada et au Québec.

Le chef du gouvernement canadien a notamment rendu hommage aux ingénieurs, techniciens, électriciens, soudeurs et spécialistes en informatique mobilisés dans la chaîne de production aéronautique. Pour Ottawa, cette commande représente non seulement une victoire industrielle importante, mais aussi une reconnaissance internationale du savoir-faire canadien dans le secteur de l'aéronautique.

Cette opération confirme enfin l'importance croissante du marché asiatique dans l'aviation mondiale. Alors que le trafic aérien continue de progresser rapidement dans la région, les compagnies à bas coûts cherchent désormais à étendre leurs réseaux au-delà des grandes métropoles afin de toucher de nouvelles catégories de voyageurs. Grâce à cette commande historique, AirAsia affiche clairement son ambition de devenir l'un des principaux acteurs mondiaux du transport aérien à prix réduits.

N.B

APRÈS AVOIR PRIS LES TERRES DES VIVANTS

LES SIONISTES EXPULSENT LES MORTS DE LEURS SÉPULTURES !

Le mouvement palestinien de résistance Hamas a dénoncé dimanche un « acte criminel abject » après que des colons sionistes ont obligé les proches d'un Palestinien décédé à retirer sa dépouille d'un cimetière situé dans le nord de la Cisjordanie occupée pour la déplacer vers un autre endroit.

Par Karim Akli Daoudi

Dans un communiqué diffusé sur son site officiel, le Hamas a affirmé qu'« un nouveau forfait a été perpétré par des groupes de colons en Cisjordanie avec l'appui de l'armée d'occupation terroriste, après qu'une famille palestinienne a été contrainte d'exhumer le corps de l'un des siens sous prétexte que le cimetière se trouve près d'une colonie réinstallée par le criminel de guerre Benjamin Netanyahu dans le nord de la Cisjordanie occupée ». Le mouvement a estimé que « ce crime ignoble révèle la nature réelle de l'occupation terroriste et démontre encore une fois que l'entité sioniste est totalement dépourvue de toute valeur humaine et morale ». Il a également exhorté la communauté internationale à agir concrètement afin de mettre un terme à l'occupation, poursuivre ses dirigeants devant la justice et stopper des pratiques qualifiées de ter-



roristes. Pour sa part, le chef du Bureau des droits de l'homme pour les territoires palestiniens occupés, Ajith Sunghay, a décrit cet épisode comme « une scène effroyable illustrant la déshumanisation des Palestiniens observée dans l'ensemble des territoires occupés, où ni les vivants ni les morts ne sont épargnés ».

Il a indiqué que le cimetière

concerné se trouve à près de 300 mètres d'une colonie rétablie en 2025 et que « les Palestiniens doivent désormais obtenir des autorisations pour y enterrer leurs proches, comme cela s'est produit pour la famille Hussein Asaasa ».

Vendredi soir, l'agence palestinienne WAFA avait rapporté, en citant des sources locales, que des colons avaient commencé à creuser la tombe d'un Palestinien enterré quelques heures plus tôt dans le cimetière du village d'Al-Asaasa afin d'en retirer le corps.

La Cisjordanie occupée, y compris El-Qods-Est, connaît depuis plusieurs mois une aggravation des agressions sionistes marquée par des incursions répétées, des arrestations, des tirs et un recours excessif à la force, parallèlement à la multiplication des attaques commises par des colons contre les Palestiniens et leurs biens.

KAD

LE CONSEIL NATIONAL PALESTINIEN

LA CONFISCATION DE TERRES À JÉNINE EST "UN CRIME DE NETTOYAGE ETHNIQUE"

La décision de l'occupation sioniste de confisquer des terres dans la région d'Al-Jabryat à Jénine, coïncidant avec l'ouverture de nouvelles routes de colonisation sur les terres d'Anin et d'Al-Sila Al-Harithiya, est "un crime de nettoyage ethnique", a déclaré le président du Conseil national palestinien, Rouhi Fattouh.

Dans un communiqué publié dimanche, M. Fattouh a souligné que la confiscation des terres fait partie "des crimes de guerre continus" commis par l'oc-

cupation sioniste contre le peuple palestinien.

Il a expliqué que ces politiques de colonisation se poursuivent parallèlement aux attaques organisées des colons contre les Palestiniens, visant à déplacer les habitants et à imposer une réalité coloniale sur les territoires palestiniens occupés.

Le responsable Palestinien a appelé la communauté internationale à revoir de manière globale ses politiques et positions envers l'occupation sioniste et à

prendre des mesures concrètes et dissuasives pour mettre fin à ses crimes.

Les villes, localités et camps de réfugiés en Cisjordanie et à El Qods-Est occupée sont quotidiennement le théâtre de raids et d'incursions menés par les forces d'occupation et les colons, souvent accompagnés d'affrontements, d'arrestations, ainsi que de tirs à balles réelles et en caoutchouc et de gaz lacrymogènes contre les Palestiniens.

RI

ONU

LE REPRÉSENTANT DE LA TURQUIE CONDAMNE LES PRATIQUES SIONISTES ILLÉGALES EN PALESTINE OCCUPÉE

Le représentant permanent de la Turquie auprès des Nations unies, Ahmet Yildiz, a condamné les pratiques illégales commises par les forces de l'occupation sioniste dans les territoires palestiniens occupés, appelant à des mesures "immédiates et décisives" pour mettre fin à la colonisation en Cisjordanie et à El-Qods Est, a rapporté dimanche l'agence de presse Anadolu.

S'exprimant lors d'une réunion du Conseil de sécurité de l'ONU sur la formule «Arria+» consacrée aux derniers développements en Cisjordanie et à El-Qods Est occupées, Yildiz a "condamné les pratiques illégales" commises par les forces sionistes "à l'encontre du peuple palestinien, de ses droits, de ses terres, de sa sécurité et de sa dignité, notamment la confiscation et la démolition de maisons, l'expulsion de familles palestiniennes, ainsi que les violations répétées

HANTAVIRUS

PLUS DE 90 PERSONNES ÉVACUÉES DU NAVIRE DE CROISIÈRE LE MV HONDIUS

Plus de 90 personnes, des passagers et des membres d'équipage, ont été évacués du navire de croisière, le MV Hondius, à la fin de la journée de dimanche, a annoncé le secrétaire d'Etat espagnol à la Santé, Javier Padilla, dans une vidéo publiée sur les réseaux sociaux.

Les opérations d'éva-

cuation doivent se terminer dimanche dans la soirée puis reprendre lundi après-midi.

Aucune évacuation ne sera réalisée lundi matin en raison du "ravitaillement en carburant" nécessaire au bateau avant son trajet de plusieurs jours vers les Pays-Bas, a indiqué le responsable du port de Grana-

dilla, Pedro Suarez, à la télévision locale.

Après la fin des évacuations, le départ du navire de croisière, où a été détecté un foyer d'hantavirus, est prévu lundi autour de 18H00 GMT, selon les autorités espagnoles.

RI

AGRESSION SIONISTE CONTRE LE LIBAN

2.846 MARTYRS ET 8.693 BLESSÉS

Le bilan de l'agression sioniste contre le Liban s'élève à 2.846 martyrs depuis le 2 mars, a annoncé dimanche le ministère libanais de la Santé.

Dans un communiqué relayé par l'agence de presse libanaise ANI, le Centre des opérations d'urgence sanitaire du ministère libanais de la Santé a indiqué que le bilan cumulé de l'agression sioniste depuis le 2 mars dernier s'élève à 2.846 martyrs et 8.693 blessés.

Le précédent bilan faisait état de 2.795 martyrs et 8.586 blessés.

L'entité sioniste poursuit ses attaques contre le sud du Liban, en violation de la trêve entrée en vigueur le 17 avril dernier pour une durée de dix jours, avant d'être prolongée de trois semaines à compter du 23 du même mois. En effet, l'occupation sioniste poursuit ses frappes sur de vastes régions du Liban, principalement les villes, villages et localités du Sud du pays.

RI

ATTENTAT CONTRE UN POSTE DE CONTRÔLE AU PAKISTAN

15 POLICIERS TUÉS

Au moins 15 agents de police ont été tués dans l'attaque menée par des hommes armés qui ont fait exploser une voiture piégée à un poste de contrôle de la police dans le nord-ouest du Pakistan, avant d'ouvrir le feu sur les forces de l'ordre, a indiqué dimanche la police pakistanaise dans un nouveau bilan.

Un précédent bilan de cette attaque faisait état de 12 victimes.

RDCONGO

AU MOINS 69 MORTS DANS UNE ATTAQUE ARMÉE DANS LE NORD-EST

Au moins 69 personnes, en majorité des civils, ont été tuées dans une attaque menée par un groupe armé dans la province d'Ituri, dans le nord-est de la République démocratique du Congo, ont annoncé samedi les autorités locales.

Les autorités ont précisé que les attaques ont visé des villages isolés de l'Ituri, soulignant que la plupart des victimes sont des civils.

Des responsables locaux avaient annoncé, en avril dernier, la mort de

plus de 30 personnes dans des attaques perpétrées par les éléments d'un groupe terroriste, dans l'est du pays.

De leur côté, des sources sécuritaires ont indiqué que la dégradation de la situation dans la région a retardé durant plusieurs jours les opérations de récupération des victimes, sur fond d'escalade des violences dans cette partie du pays.

RI

CHATGPT LANCE LE "CONTACT DE CONFIANCE"

UNE IA SALVATRICE ?

Face à l'essor de ChatGPT comme confident numérique, OpenAI déploie une fonctionnalité baptisée « Contact de confiance ». Destinée à prévenir les risques liés aux pensées suicidaires ou à l'automutilation, elle permet à l'utilisateur de désigner un proche majeur qui sera alerté en cas de détresse. Une mesure jugée indispensable pour encadrer l'usage de l'IA, notamment chez les plus jeunes.

Par Yakout Abina

Le service d'intelligence artificielle ChatGPT s'enrichit d'une option baptisée « Contact de confiance », conçue pour intervenir dans les situations de détresse psychologique. Cette nouveauté permet à l'utilisateur adulte (18 ans et plus) de désigner une personne proche qui sera alertée en cas de pensées suicidaires, de pulsions d'automutilation ou de mal-être profond. Pour activer cette fonctionnalité, il suffit de renseigner dans les paramètres le nom,



l'adresse e-mail et, éventuellement, le numéro de téléphone du contact choisi. Une invitation est alors envoyée à ce proche, qui dispose d'une semaine pour accepter ou refuser. En cas de refus, l'utilisateur peut désigner un autre contact. En cas d'acceptation, l'alerte est

immédiatement activée.

Lorsqu'un échange révèle une détresse psychologique, ChatGPT peut déclencher une alerte transmise par e-mail, SMS ou notification à la personne de confiance. L'IA encourage également l'utilisateur à prendre lui-

même contact avec son proche, en proposant des amorces de conversation pour faciliter l'échange.

Il est important de préciser que ChatGPT ne transmet jamais le contenu des discussions ni d'informations personnelles. Le message envoyé reste volontairement bref et se limite à signaler une situation préoccupante. De plus, une équipe spécialisée et formée à la gestion des situations de crise analyse le contexte avant d'autoriser l'envoi de l'alerte. Cette mesure vient compléter le contrôle parental déjà disponible. Elle apparaît essentielle, car ChatGPT est utilisé par des millions d'internautes comme confident, y compris par les plus jeunes. Selon les estimations, plus d'un million d'utilisateurs évoquent des pensées suicidaires dans leurs échanges avec l'IA. Or, dépourvue d'empathie et d'émotions, celle-ci peut parfois accentuer la fragilité d'un utilisateur en détresse, voire aggraver son mal-être. Dans les cas les plus extrêmes, cette absence de sensibilité pourrait contribuer à un risque suicidaire.

Y.A

GOOGLE FAIT LES YEUX DOUX À L'EUROPE POUR LE BIEN DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Par Salim Nait Ouguelmim

Sous la pression croissante des autorités européennes, Google cherche à revoir certaines règles de fonctionnement de son moteur de recherche afin d'éviter une nouvelle confrontation avec Bruxelles.

Le groupe américain a ainsi proposé à la Commission européenne une modification de son système de lutte contre le spam dans Google Search, un mécanisme accusé depuis plusieurs mois de pénaliser injustement de nombreux sites de presse. Après avoir déjà payé près de 9,5 milliards d'euros d'amendes en Europe en moins d'une décennie, le géant du numérique semble désormais privilégier l'apaisement et la négociation plutôt qu'un nouveau bras de fer réglementaire.

Au cœur du dossier figure une politique déployée par Google depuis 2024 pour combattre ce que l'entreprise appelle le « SEO parasite ». Cette pratique consiste, selon le moteur de recherche, à publier sur des sites réputés des contenus sponsorisés destinés principalement à améliorer artificiellement leur visibilité dans les résultats de recherche. Pour limiter ce phénomène, Google a instauré une règle baptisée « site reputation abuse », capable de rétrograder certains contenus ou certaines pages lorsqu'elles sont identifiées comme publicitaires ou promotionnelles.

Mais cette stratégie a rapidement provoqué la colère des éditeurs de presse européens. En pratique, de nombreux médias utilisent des contenus sponsorisés, des partenariats commerciaux ou encore des plateformes de recommandations comme Taboola et Outbrain pour financer leurs activités. Dans un contexte où la presse traverse une crise économique durable, ces dispositifs publicitaires représentent souvent une source de revenus essentielle. Or, selon plusieurs éditeurs, l'algorithme de Google a parfois assimilé ces pratiques à du spam, entraînant une baisse de visibilité et donc une diminution du trafic et des recettes publicitaires.

La Commission européenne estime que cette politique pose un problème de concurrence et pourrait contrevioler aux règles du Digital Markets Act (DMA), le règlement européen entré en vigueur en 2023 pour encadrer les grandes plateformes numériques considérées comme des « contrôleurs d'accès ». Bruxelles reproche notamment à Google de ne pas garantir un traitement équitable des éditeurs dans son classement des résultats de recherche. Aux yeux des autorités européennes, le fait d'héberger des contenus commerciaux ou des articles sponsorisés relève d'un modèle économique légitime pour les médias et ne devrait pas automatiquement conduire à une pénalisation algorithmique.

L'enquête officielle sur ce sujet a été lancée le 13 novembre 2025 sous l'autorité de Teresa Ribera, vice-présidente exécutive de la Commission européenne chargée de la concurrence. Depuis, les discussions entre Google et Bruxelles se sont intensifiées. Pour éviter une procédure plus lourde

et une éventuelle injonction formelle, le groupe américain a proposé d'assouplir sa politique anti-spam afin que les sites de presse intégrant des contenus commerciaux ne soient plus systématiquement déclassés.

Les acteurs concernés, qu'il s'agisse des éditeurs, des concurrents ou des représentants du secteur numérique, disposent jusqu'à la semaine du 11 mai pour transmettre leurs observations à la Commission européenne. Si les modifications proposées sont jugées suffisantes, Google pourrait échapper à une nouvelle sanction financière. L'enjeu est considérable : le DMA autorise des amendes pouvant atteindre 10 % du chiffre d'affaires mondial d'une entreprise, voire 20 % en cas de récidive.

Cette affaire vient s'ajouter à une longue série de contentieux entre Google et l'Union européenne. Depuis 2017, le groupe américain a déjà été condamné à quatre reprises pour abus de position dominante ou pratiques anticoncurrentielles. La première sanction concernait Google Shopping avec une amende de 2,42 milliards d'euros. Un an plus tard, Bruxelles infligeait 4,34 milliards d'euros dans le dossier Android, avant une nouvelle pénalité de 1,49 milliard d'euros liée à AdSense en 2019. Plus récemment, en 2025, Google a également été sanctionné dans l'affaire AdTech à hauteur de 2,95 milliards d'euros. Plusieurs recours restent encore pendants devant les juridictions européennes.

Parallèlement à ce dossier anti-spam, d'autres enquêtes visant Google sont toujours en cours dans le cadre du DMA. Les autorités européennes examinent notamment les soupçons de favoritisme accordé aux services maison de Google dans les résultats de recherche ainsi que certaines restrictions imposées aux développeurs utilisant Android.

Le différend actuel ne doit toutefois pas être confondu avec celui des droits voisins, même si les deux sujets concernent les relations entre Google et les médias. Les droits voisins portent sur la rémunération des contenus de presse affichés dans Google Actualités ou dans les extraits de recherche. Le dossier actuel concerne, lui, la visibilité des médias sur le moteur de recherche et leur capacité à financer leurs activités grâce à des contenus commerciaux sans être sanctionnés par l'algorithme.

En France, l'Alliance de la Presse d'Information Générale (APIG), qui rassemble 295 publications, a d'ailleurs renouvelé en janvier 2025 son accord avec Google sur la question des droits voisins. Ce nouvel épisode autour du DMA apparaît donc comme un dossier distinct mais complémentaire dans les relations parfois tendues entre les plateformes numériques et les éditeurs européens.

Après des années de confrontations judiciaires et des milliards d'euros de sanctions, Google semble désormais avoir compris qu'un compromis avec Bruxelles est devenu indispensable. Pour les éditeurs européens, cette évolution pourrait représenter une première victoire symbolique : celle du droit à monétiser leurs contenus sans craindre d'être invisibilisés par les règles du moteur de recherche dominant.

S.N.O

NOUVEAUTÉ CHEZ NAFTAL ACQUISITION DE PNEUS SUR UNE PLATEFORME NUMÉRIQUE

La Société nationale de commercialisation et de distribution des produits pétroliers, Naftal, a annoncé dimanche la mise en service officielle d'une nouvelle plateforme numérique destinée à la gestion des demandes d'achat de pneumatiques de marque « Continental » pour les véhicules touristiques. Accessible à travers le portail e-mahata Naftal, ce nouvel outil permet aux automobilistes d'enregistrer leurs demandes directement en ligne auprès des centres spécialisés relevant de Naftal. Les clients peuvent également y consulter les tarifs des pneumatiques disponibles. La société précise toutefois que la commercialisation des produits continuera à être assurée au niveau des stations-service Naftal gérées en direct. Afin d'assurer une meilleure organisation de l'opération et d'éviter toute irrégularité, plusieurs mesures ont été instaurées. Les clients devront notamment présenter le reçu confirmant la disponibilité de leur commande ainsi que la carte grise du véhicule lors du retrait des pneumatiques au centre indiqué. Le règlement devra obligatoirement être effectué par voie électronique à l'aide d'une carte CIB ou Edahabia.

Naftal a également indiqué que toute commande non récupérée dans un délai de trois jours après l'émission de l'avis de disponibilité sera automatiquement annulée. Cette disposition vise à fluidifier la distribution et à garantir une gestion plus efficace des stocks au niveau des centres concernés.

À travers cette initiative, la société affirme vouloir renforcer la transparence dans les opérations de vente, moderniser ses prestations et assurer une distribution mieux encadrée des pneumatiques. Ce nouveau système numérique s'inscrit aussi dans une démarche visant à offrir aux clients des services plus rapides, organisés et sécurisés.

S.N.O

PATRIMOINE FORESTIER

L'ARGANIER AU CŒUR DES ENJEUX VERTS D'OUARGLA

À l'occasion de la Journée internationale de l'arganier, une rencontre de sensibilisation et d'information a été organisée à Ouargla par la Conservation des forêts, en coordination avec plusieurs partenaires du secteur agricole et universitaire. Au-delà de cette initiative, cet arbre rare suscite un intérêt croissant pour ses vertus environnementales, économiques et sociales. Symbole de résilience dans les régions arides, l'arganier apparaît aujourd'hui comme une richesse naturelle capable de contribuer au développement durable et à la lutte contre la désertification.

Par Chaimaa Sadou

Une journée de sensibilisation consacrée à l'arganier s'est tenue dimanche à Ouargla à l'initiative de la Conservation des forêts, en collaboration avec l'université Kasdi-Merbah, les instituts techniques de la région, la Direction des services agricoles et la Chambre de l'agriculture. Selon le conservateur des forêts, Abdelhafid Hamchi, cette rencontre avait pour objectif d'évaluer la présence de cet arbre dans la région et de faire connaître ses nombreux avantages. Les échanges ont porté sur l'importance écologique de l'arganier, les techniques d'extraction de l'huile ainsi que les perspectives de développement de sa culture dans le Sud algérien. Des chercheurs et spécialistes ont également insisté sur le rôle de cet arbre dans la préservation des équilibres naturels et dans le développement économique des zones arides.

L'arganier, de son nom scientifique *Argania spinosa*, est considéré comme l'un des arbres les plus résistants aux climats secs. Originaire principalement du sud-ouest marocain, il existe aussi dans certaines régions du sud-ouest algérien, notamment à Tindouf et Béchar, tandis que plusieurs expériences de culture sont menées dans des wilayas sahariennes comme Ouargla. Surnommé parfois « arbre de fer » en raison de la solidité de son bois, il possède un système racinaire très profond qui lui permet de survivre dans des sols pauvres et sous des températures élevées.

Un rôle écologique majeur

Dans les régions désertiques, l'arganier joue un rôle écologique majeur. Ses racines contribuent à fixer les sols et à limiter l'érosion causée par le vent. Il participe également à freiner l'avancée du sable et à préserver l'humidité des terres. Sous son feuillage, la température devient plus supportable et certaines plantes peuvent se développer plus facilement. Les spécialistes considèrent ainsi cet arbre comme un allié important dans la lutte contre la désertification, phénomène qui menace de nombreuses zones steppiques et sahariennes en Algérie.

L'arganier possède aussi une valeur économique considérable. Son produit le plus connu demeure l'huile d'argan, obtenue à partir des amandes contenues dans les noyaux de ses fruits. Cette huile est très recherchée dans les domaines alimentaire et cosmétique. L'huile alimentaire, obtenue après une légère torréfaction des amandes, possède une saveur proche de la noisette grillée. Riche en vitamine E et en acides gras insaturés, elle est réputée pour ses qualités nutritionnelles. L'huile cosmétique, quant à elle, est utilisée pour hydrater la peau, renforcer les cheveux et protéger l'épiderme contre le dessèche-



ment. Le fruit de l'arganier ressemble à une olive de couleur jaune ou brunâtre. Sa pulpe est amère et n'est généralement pas consommée par l'être humain. En revanche, les amandes situées à l'intérieur du noyau servent à produire l'huile d'argan. Dans certaines pratiques de médecine traditionnelle, cette huile est utilisée pour soulager des douleurs articulaires ou certains problèmes cutanés. Toutefois, les spécialistes rappellent que ces usages traditionnels ne remplacent pas les traitements médicaux modernes.

Une source d'alimentation pour plusieurs animaux

Les feuilles et les fruits de l'arganier constituent également une source d'alimentation pour plusieurs animaux. Les chèvres sont les plus connues pour leur attirance envers cet arbre. Dans certaines régions, elles grimpent directement sur les branches pour atteindre ses fruits. Les dromadaires et certains troupeaux consomment aussi ceux qui tombent au sol. Les animaux ne mangent pas l'arganier parce qu'ils sont malades. Ils le recherchent surtout pour sa valeur nutritive, notamment durant les périodes de sécheresse. En revanche, des études ont montré que ses feuilles possèdent un léger effet vermifuge naturel. Sans être un médicament, l'arganier aide donc indirectement le troupeau à rester en bonne santé.

La croissance de l'arganier est relativement lente. Il faut généralement plusieurs années avant qu'il commence à produire ses premiers fruits. Les spécialistes estiment qu'un arbre atteint une production importante après quinze à vingt ans, parfois davantage dans les sols très arides. Cette lenteur s'explique par son adaptation aux conditions climatiques difficiles. L'arganier consacre une grande partie de son énergie à résister au manque d'eau et aux fortes chaleurs. En contrepartie, il peut vivre très longtemps, parfois plus de deux siècles.

L'intérêt porté aujourd'hui à l'arganier dépasse largement le cadre agricole. Plusieurs spécialistes considèrent cet arbre comme une ressource stratégique dans les politiques d'adaptation aux changements climatiques. Grâce à sa capacité à résister aux longues périodes de sécheresse, il représente une alternative crédible pour le reboisement des zones fragilisées du

Sud. Contrairement à certaines espèces importées qui supportent difficilement les conditions sahariennes, l'arganier possède une remarquable faculté d'adaptation aux sols pauvres, caillouteux et fortement exposés à la chaleur.

Cette résistance attire l'attention des chercheurs algériens qui travaillent sur la multiplication des plants et l'amélioration des techniques de culture. L'irrigation goutte-à-goutte, utilisée dans certaines exploitations expérimentales, permet notamment de réduire la consommation d'eau tout en favorisant la croissance des jeunes arbres. Les experts estiment également que l'arganier pourrait contribuer au développement d'une économie locale durable dans plusieurs wilayas sahariennes.

Outre l'huile d'argan, d'autres sous-produits peuvent être valorisés, notamment le tourteau destiné à l'alimentation animale ou encore certains dérivés utilisés dans l'industrie cosmétique. Dans plusieurs pays, la demande internationale pour les produits naturels ne cesse d'augmenter, ce qui ouvre des perspectives commerciales intéressantes. Pour les populations rurales, le développement de cette filière pourrait représenter une source complémentaire de revenus et encourager la fixation des habitants dans les zones désertiques. Les spécialistes soulignent toutefois que la réussite de cette culture nécessite une protection rigoureuse contre le surpâturage, les coupes abusives et la surexploitation des ressources naturelles. Préserver l'arganier revient ainsi à préserver un équilibre écologique fragile, particulièrement important pour les régions sahariennes confrontées aux effets du réchauffement climatique.

L'arganier et le Barrage vert

La question du lien entre l'arganier et le Barrage vert revient souvent dans les débats environnementaux. Lancé au début des années 1970, le projet du Barrage vert visait à lutter contre l'avancée du désert à travers une vaste ceinture forestière traversant plusieurs régions steppiques du pays. L'espèce principalement utilisée à cette époque était le pin d'Alep, choisi pour sa croissance plus rapide. L'arganier ne constituait donc pas l'essentiel du programme initial. Toutefois, les nouvelles stratégies de reboisement accordent désormais davantage d'importance aux espèces locales résistantes aux cli-

mats arides, parmi lesquelles figure l'arganier.

D'autres arbres adaptés au Sahara algérien présentent des caractéristiques proches de celles de l'arganier. Le pistachier de l'Atlas, le jujubier sauvage, l'acacia saharien ou encore les balanites résistent eux aussi à la sécheresse et contribuent à protéger les sols contre l'érosion. Plusieurs de ces espèces sont aujourd'hui intégrées dans les programmes de reboisement et de lutte contre la désertification. Leur présence favorise également le maintien de la biodiversité dans les régions sahariennes.

L'arganier représente par ailleurs une opportunité économique importante pour les populations locales. Dans plusieurs régions du Maroc, des coopératives spécialisées dans la production d'huile d'argan permettent à de nombreuses familles de bénéficier d'une source de revenu stable. En Algérie, des projets similaires commencent progressivement à apparaître dans certaines wilayas du Sud. Les autorités et les chercheurs espèrent développer une filière capable de créer des emplois tout en préservant les ressources naturelles.

À Ouargla, les expériences menées par l'université Kasdi-Merbah montrent des résultats encourageants. Des parcelles expérimentales plantées ces dernières années commencent à produire leurs premiers fruits. Les chercheurs travaillent notamment sur la sélection de plants plus résistants à la salinité et aux températures extrêmes. L'objectif est d'adapter durablement cette culture aux réalités climatiques du Sahara algérien.

L'arganier n'est donc pas un simple arbre du désert. Il constitue un patrimoine naturel aux multiples dimensions. Protecteur des sols, source de revenus, réserve alimentaire pour le bétail et producteur d'une huile recherchée dans le monde entier, il représente une richesse stratégique pour les régions arides. Dans un contexte marqué par les changements climatiques et l'avancée de la désertification, sa valorisation apparaît comme une voie prometteuse pour l'avenir du Sud algérien.

HADJ 2026

BELMEHDI FAIT LE POINT SUR LA PRISE EN CHARGE DE NOS PÈLERINS

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, également chef du Bureau des affaires des pèlerins algériens, Youcef Belmehti, a présidé dimanche à Alger une réunion de coordination par visioconférence avec le directeur général de l'Office national du pèlerinage et de la Omra (ONPO) et directeur de la mission algérienne du Hadj, Tahar Braik, ainsi qu'avec les chefs des délégations et des centres relevant de la mission présents à La Mecque.

Par Kamel Hamissi

Cette rencontre a été consacrée au suivi des préparatifs organisationnels et des prestations de services liés à la saison du Hadj, ainsi qu'aux moyens de garantir les meilleures conditions aux pèlerins algériens, notamment durant l'accomplissement des rites.

À cette occasion, le ministre a insisté sur « la nécessité de respecter rigoureusement les instructions organisationnelles en vigueur et de renforcer la coordination permanente entre les différents membres de la mission afin d'assurer une prise en charge optimale des pèlerins, dont les arrivées à La Mecque se poursuivent ».

M. Belmehti a également donné plusieurs instructions concernant les services assurés aux pèlerins, parti-



culièrement en matière d'hébergement, de restauration, de transport, d'orientation religieuse et de prise en charge sanitaire. Il a appelé à « répondre rapidement aux préoccupations des pèlerins et à traiter les différentes situations avec efficacité, professionnalisme et dans les meilleurs délais ».

Il a aussi souligné « l'importance d'adopter un comportement exemplaire et de maintenir une communication permanente avec les pèlerins », rappelant que servir les hadjis constitue « une responsabilité et un devoir qui exigent dévouement et discipline ».

De son côté, le directeur de la

mission algérienne du Hadj, Tahar Braik, a présenté un exposé sur l'accueil des hadjis algériens, notamment en ce qui concerne leur hébergement, leur restauration ainsi que les préparatifs des grands rites du Hadj. Il a affirmé que « toutes les opérations se déroulent dans de bonnes conditions ». Il a précisé que le nombre de hadjis arrivés jusqu'à présent à La Mecque, en provenance de Djeddah ou de Médine, dépasse les 17.000 pèlerins.

L'intervenant a également indiqué que le principal défi auquel fait face la mission algérienne du Hadj concerne les lieux saints. Il a souligné que les visites de terrain ont permis de constater une avancée significative

des travaux d'aménagement des tentes ainsi que la mise à disposition de tous les services nécessaires au hadji algérien à Arafat, Mina et Mouz-dalifa.

Pour leur part, les chefs des centres et des délégations ont présenté des rapports détaillés sur le déroulement du travail, passant en revue le niveau d'exécution des programmes et des services fournis, ainsi que les principaux défis rencontrés sur le terrain et les moyens de les prendre en charge, afin d'améliorer les performances et de renforcer la coordination entre les différentes équipes.

K.H

CHANTS SCOUTS

UN PATRIMOINE À SAUVEGARDER

Par Hamida Indja

Un séminaire national s'est tenu à Sétif afin d'organiser la sauvegarde des chants patriotiques scouts algériens. Les participants ont proposé la création d'une banque numérique ainsi qu'un ouvrage regroupant l'ensemble de ces chants historiques.

L'objectif est de préserver la mémoire nationale et de transmettre aux jeunes les valeurs de la Révolution. Cette rencontre a également permis de souligner le rôle éducatif et militant du mouvement scout.

Un séminaire national consacré à « la transcription des chants patriotiques scouts » s'est tenu à Sétif et s'est achevé samedi. Les participants ont proposé la création d'une banque numérique regroupant les chants scouts sous forme de textes et d'enregistrements, dans le but de préserver le patrimoine historique du scoutisme.

Cette initiative, organisée par le bureau national des anciens Scouts musulmans algériens, vise à sauvegarder la mémoire nationale liée aux chants scouts. Les participants ont recommandé de poursuivre les opérations de collecte, de transcription et d'archivage de ces chants dans les différents groupes et commissariats de wilaya.

Ils ont également insisté sur l'importance d'enregistrer les témoignages des anciens scouts, considérés comme une composante essentielle de la tradition orale du mouvement scout.

Le responsable Mounir Boukhrissa, commandant général adjoint des anciens Scouts musulmans algériens, a souligné l'importance de

sélectionner des chants exprimant les valeurs nationales et humaines. Il a également appelé à regrouper ces chants dans un ouvrage complet, comprenant les chants fédéraux, ceux des Scouts musulmans algériens ainsi que les chants religieux du Madih.

Ce séminaire a été organisé à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire, commémorant le 81e anniversaire des massacres du 8 mai 1945. Il a réuni des responsables et anciens scouts venus de plusieurs wilayas du pays.

L'objectif principal de cette rencontre est de conserver et d'archiver les chants patriotiques afin d'assurer leur transmission et leur préservation pour les générations futures. Elle vise également à créer un espace d'échange entre les anciens et les jeunes responsables scouts.

Cette initiative permet aussi de renforcer les valeurs de l'identité nationale et de former des encadrants spécialisés dans l'apprentissage correct des chants scouts. Elle cherche également à améliorer la qualité artistique de ces chants.

La rencontre, organisée à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle Ghembour-Saïd de Sétif, a été accompagnée de conférences mettant en avant le rôle des chants scouts comme outil pédagogique et militant ayant accompagné l'évolution du mouvement scout.

Les intervenants ont rappelé que ces chants ont contribué à sensibiliser les jeunes et à renforcer les valeurs nationales, notamment durant la Révolution de libération nationale, en transmettant l'esprit d'appartenance et le sens du sacrifice.

H I

ARTISANAT

LANCEMENT DE LA LABELLISATION DU TAPIS D'AIT HICHAM

La procédure de labellisation du tapis d'Ait Hicham a été lancée par la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM) de Tizi-Ouzou en vue de protéger et de sauvegarder ce produit du patrimoine algérien, a-t-on appris dimanche auprès de cette institution. Dans le cadre de cette procédure, la CAM a entamé, la semaine dernière, un travail de sensibilisation et d'accompagnement des artisans de la commune d'Ait Hicham (commune d'Ait Yahia) pour l'obtention du label de qualité et d'authenticité de leur de tapis, a indiqué à l'APS le directeur de la CAM Azeddine Abdous. Cette opération, qui s'inscrit dans le cadre de la protection du patrimoine artisanal national, a pour but de fixer les critères techniques du produit, et de protéger le célèbre tapis d'Ait Hicham contre toute forme d'appropriation induue, a-t-il noté.

Les labels de qualité et d'authenticité des produits de l'artisanat traditionnel, "Artisanat d'Algérie" et "Artisanat d'Algérie produit région" visent à préserver leur patrimoine culturel et traditionnel ainsi que

leur authenticité, tout en les protégeant de la contrefaçon, a rappelé M. Abdous. Selon le responsable, la démarche se concentre actuellement sur la phase de sensibilisation des tappissières, le métier étant exclusivement féminin, aux normes de production. Le processus de labellisation repose sur un cahier des charges avec une colonne que les artisanes doivent remplir avant de se soumettre à l'expertise d'une commission de validation, a-t-il expliqué. Le cahier des charges définit plusieurs critères et caractéristiques du produit, dont sa région d'origine, les matières premières utilisées les couleurs et les motifs du produit afin de mettre en avant les créations propres à une zone géographique délimitée.

Une fois ce cahier des charges élaboré, remis puis rempli par l'artisan, une commission est mise sur pied. Elle se chargera de contrôler et de vérifier les informations et les données déclarées par le demandeur du label à travers les documents présentés et le contrôle visuel et/ou tactile sur

place (dans l'atelier).

Revenant sur le processus de labellisation des produits de l'artisanat au niveau de la wilaya, le directeur de la CAM a noté que huit (8) artisans ont déjà obtenu le label "Artisanat d'Algérie" (Niveau 1), dont quatre pour le bijou d'Ath Yenni, un pour le tapis, un pour la sculpture sur bois, un pour la vannerie et le huitième pour la broderie. Ces artisans, pourront désormais entamer la démarche pour l'obtention du label "Artisanat d'Algérie produit région" (Niveau 2).

Le label devrait permettre une meilleure valorisation du produit artisanal algérien sur les marchés nationaux et internationaux tout en améliorant les conditions de travail et les revenus des artisans, a noté M. Abdous.

Pour rappel, la wilaya de Tizi-Ouzou compte une dynamique artisanale importante, avec 17.118 artisans actifs (chiffre arrêté au 7 mai courant), dont 6.130 activant dans l'artisanat d'art, avec pas moins de 4.255 femmes, ce qui représente 70% du nombre total des artisans d'art.

R.C

NATATION/CHAMPIONNAT D'AFRIQUE-ORAN 2026

L'ALGÉRIEN JAOUAD SYOUD RÉALISE LE MINIMA DE PARTICIPATION AUX MONDIAUX

Le nageur algérien Jaouad Syoud a réalisé les minima de participation aux Championnats du monde de natation (catégorie "B"), dans les cinq épreuves individuelles qu'il a gagnées, lors de sa participation à la 17e édition des Championnats d'Afrique de natation, dont les épreuves se sont achevées hier dimanche au Complexe olympique Miloud-Hadefi, à Oran, a indiqué l'entraîneur national des seniors.

Le nageur algérien a réalisé une performance remarquable, remportant six médailles d'or, dont cinq en individuel et une dans les épreuves par équipes. Ses titres individuels ont été obtenus dans les spécialités du 50 m dos, du 200 m quatre nages, du 200 m papillon, du 200 m brasse et du 400 m quatre nages, auxquels s'ajoute la médaille d'or du relais masculin 4x100 m quatre nages. Cette moisson lui a permis de décrocher le prix du meilleur nageur de la compétition, indique-t-on.

L'entraîneur national, Mouloud Bouchendouka, a précisé dans une déclaration à l'APS que Syoud a été le seul nageur algérien qui a réussi les minima qualificatifs pour les Championnats du monde dans la catégorie "B", ce qui reflète le niveau technique remarquable qu'il a affiché au cours du championnat conti-



nental.

Ces résultats confirment la place importante qu'occupe désormais Jaouad Syoud sur la scène africaine et renforcent les espoirs de l'équipe nationale algérienne de réussir une

participation honorable, lors des prochaines échéances internationales, notamment les Championnats du monde de natation, selon les spécialistes.

RS/APS

PARTICIPATION " POSITIVE " DES NAGEURS ALGÉRIENS

La participation de la sélection algérienne de natation à la 17e édition du Championnat d'Afrique, clôturée dimanche à Oran, a été jugée " positive " par l'entraîneur national des seniors, Mouloud Bouchendouka. S'exprimant à l'APS au complexe olympique " Miloud Hadefi ", qui a abrité la compétition durant cinq jours, le technicien a indiqué que le staff technique s'était fixé un objectif de 45 médailles dans les catégories juniors et seniors. Les nageurs algériens ont finalement remporté 40 médailles, atteignant ainsi une large part des objectifs initialement définis. Dans le détail, la catégorie seniors (messieurs et dames) a décroché 10 médailles d'or, 8 d'argent et 9 de bronze. Chez les juniors, la moisson s'est limitée à une médaille d'or, complétée par plusieurs distinctions en argent et en bronze, des résultats globalement qualifiés de " positifs " par le staff technique.

Le sélectionneur national a également mis en avant la performance de l'équipe algérienne, qui a battu trois records nationaux, notamment sur les relais 4x100 m et 4x200 m. Il a également salué le record personnel " très prometteur " de la nageuse Maroua Merniz sur 200 m dos, attribuant ces performances aux efforts fournis par l'ensemble des athlètes. Concernant les chronos réalisés, Bouchendouka a estimé que les résultats globaux restaient " moyens ", la majorité des nageurs n'ayant pas amélioré leurs records personnels, à l'exception de Merniz. Il a toutefois souligné que le nageur Jaouad Syoud était le seul à avoir réalisé les minima qualificatifs pour les Championnats du monde (catégorie B). Le coach national a par ailleurs salué l'émergence de jeunes talents, citant notamment le nageur Turki (16 ans), auteur d'un chrono de 51 secondes chez les seniors, ainsi que la nageuse Melissa Rouibi (née en 2011), médaillée d'argent sur 800 m face à des concurrentes plus âgées.

Il a appelé à encadrer et protéger ces jeunes espoirs dans le cadre d'un projet sportif structuré en vue des prochaines échéances internationales. Enfin, il a plaidé pour un renforcement des moyens financiers destinés à la préparation des nageurs algériens, afin de leur permettre d'élever leur niveau en vue des compétitions à venir, notamment les Jeux méditerranéens attendus dans moins d'un mois, les Jeux olympiques de la jeunesse de Dakar 2026, ainsi que les Jeux olympiques de Los Angeles 2028.

RS/APS

11 NOUVELLES INFRASTRUCTURES SPORTIVES À BOUMERDES POUR LE BONHEUR DES JEUNES

Le secteur de la jeunesse et des sports de la wilaya de Boumerdes a été renforcé récemment par la mise en service de 11 nouvelles infrastructures sportives de proximité destinées à l'encadrement des activités sportives, juvéniles et associatives, a indiqué dimanche la direction locale du secteur. Ces équipements visent à répondre aux besoins des jeunes, à dynamiser l'animation de proximité et à rapprocher les espaces de pratique sportive des quartiers et cités d'habitation, a indiqué le directeur de la jeunesse et des

sports (DJS), Chafai Ghadbane. Réalisés grâce à un financement conjoint de la wilaya, des communes concernées et du Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales, ces projets englobent notamment neuf (9) terrains de proximité en gazon synthétique dédiés aux sports collectifs, dont quatre (4) dans la commune de Cap Djinet, deux (2) à Beni Amrane, et un (1) terrain dans chacune des communes de Chaâbet El Ameur, Baghli et Thénia.

Des salles de sport de proximité ont été également aména-

gées à Corso, Legata et Baghli. Ces nouvelles infrastructures s'ajouteront à près de 70 terrains et salles de proximité réalisés ces dernières années et actuellement exploités au profit des jeunes et des associations locales. A noter que plusieurs grands projets sont également en réalisation dans la wilaya, notamment un stade de football de 10.000 places à Bordj Menail, l'aménagement d'un complexe multiservices à Boumerdes et la réalisation d'une maison de jeunes à Timzrit.

RS/APS

JUDO / OPEN AFRICAIN D'ALGER LES CLUBS NATIONAUX PEUVENT PARTICIPER

Les clubs nationaux désirant participer au tournoi international "Open Africain d'Alger", prévu du 22 au 24 mai au Complexe Olympique Mohamed Boudiaf, peuvent le faire, à condition de remplir certains critères, a annoncé dimanche, la Fédération algérienne de judo (FAJ).

Parmi eux, la nécessité que l'athlète engagé figure parmi les huit premiers au classement national, dans sa catégorie d'âge, ou alors, disposer d'une licence sportive pendant trois années consécutives.

"Il est possible également d'engager des judokas disposant d'une licence internationale FIJ", a ajouté l'instance fédérale dans un bref communiqué, diffusé sur son site officiel. Une douzaine de pays ont déjà confirmé leur participation à l'Open africain d'Alger, en attendant l'engagement des nations restantes, ce qui devrait porter le nombre total à une trentaine de pays, selon les organisateurs. Outre le Niger et l'Afrique du Sud, plusieurs autres pays d'Europe, d'Amérique et d'Asie ont confirmé, en effet, leur

engagement dans cette compétition, ouverte aux cadets, juniors et seniors des deux sexes, à l'image de Malte, la Belgique, la Russie, la Grande Bretagne, le Canada, l'Arabie Saoudite et le Kirghizistan. La compétition débutera par les épreuves des juniors, prévues le 22 mai et qui seront directement suivies par les épreuves des cadets, programmées le lendemain, avant de laisser place aux épreuves des seniors, prévues le 24 mai, en clôture de la compétition.

RS/APS

CYCLISME SUR PISTE / CHAMPIONNATS D'AFRIQUE 2026 MÉDAILLE D'ARGENT POUR L'ALGÉRIEN ZINE-EDDINE MERABET EN PARA-CYCLISME

L'Algérien Zine-Eddine Merabet s'est finalement contenté d'une médaille d'argent dans l'épreuve de poursuite individuelle, aux Championnats d'Afrique 2026 de para-cyclisme sur piste actuellement en cours au vélodrome d'Abuja (Nigeria), après sa défaite en finale contre l'Egyptien Islam Abou Zaid.

Le deuxième et dernier représentant algérien dans ces épreuves de poursuite individuelle de para-cyclisme, Aymen Djaber, n'a pas réussi à se qualifier pour la finale, mais il disputera "la petite finale pour le bronze", contre le Sud-africain Trut Reyaan.

La sélection nationale (messieurs/dames) de cyclisme sur piste est à pied d'œuvre depuis vendredi au Nigeria, en prévision de ces Championnats d'Afrique 2026, prévus du 10 au 17 mai à

Abuja. Outre Aymen Djaber et Zine-Eddine Merabet, l'Algérie a engagé treize autres cyclistes chez les valides (10 messieurs et 3 dames), sous la direction du coach Abdelbasset Hannachi. Dans la catégorie Elite/messieurs, la Direction technique nationale a retenu Oussama Mimouni, Hamza Yacine, Nadjib Assel, Anes Riahi et Yacine Chalel, alors que Saâd Bouchelaghem, Abdallah Allal, Selmane Mansouri, Abdelkader Bouchelaghem et Ahmed Ilyès Gaguèche ont été engagés chez les jeunes. Pour ce qui est des dames, les couleurs nationales seront représentées par Yassamine El Meddah, Malak Mechab et Sihem Bousebaâ, avec l'ambition de récolter un maximum de médailles, de différentes couleurs.

RS/APS

CULTURE ANCESTRALE

SIDI BEL-ABBES CÉLÈBRE LE PATRIMOINE ORAL ET LA POÉSIE POPULAIRE

Les activités de la 3e édition du Forum local du conteur et de la poésie populaire se sont poursuivies dimanche à la salle de cinéma « Tessala » de Sidi Bel-Abbes. Cette manifestation culturelle propose un programme composé de conférences universitaires et de récitals poétiques consacrés essentiellement aux moyens de sauvegarde du patrimoine oral et à son rôle dans la consolidation de l'identité nationale, selon les organisateurs.

Par Saïd Slimani

La deuxième journée de cette rencontre culturelle, organisée sous le slogan « Notre patrimoine est notre civilisation », a été marquée par plusieurs communications scientifiques animées par des enseignants et chercheurs des universités « Djillali Liabes » de Sidi Bel-Abbes et « Abdelhafid Boussouf » de Mila. Les échanges ont porté sur le thème : « L'art du conteur : mémoire et identité dans le patrimoine algérien ». Les in-



tervenants ont notamment souligné « l'importance anthropologique du conte populaire en tant qu'instrument éducatif et moyen de transmission des valeurs morales et sociales entre les générations ».

Dans ce cadre, le directeur de la

Culture et des Arts de la wilaya de Sidi Bel-Abbes, Abdelhak Ameur Berrahou, a indiqué que ces activités traduisent une réelle volonté de préserver le patrimoine immatériel de la disparition. Il a précisé que ce forum a pour objectif « d'établir des passerelles de

communication entre les générations de conteurs et de poètes et les jeunes, afin d'assurer la continuité de cet héritage porteur des valeurs et de l'identité nationale ».

M. Berrahou a également expliqué que son secteur aspire, à travers l'accompagnement de ces initiatives organisées par l'association de wilaya « Patrimoine, Authenticité et Jeunesse », à préserver et répertorier les richesses orales que recèle le patrimoine de la région de Sidi Bel-Abbes, afin de les transformer « d'un simple héritage oral en une matière documentaire et cognitive au service de la recherche universitaire ».

Le forum prendra fin dimanche soir avec des lectures de poésie du genre « Melhoun », inspirées de la mémoire collective de la région. Cette rencontre devrait aussi déboucher sur plusieurs recommandations appelant à renforcer les ateliers de formation destinés aux jeunes passionnés par l'art du conte et la poésie populaire, afin d'assurer leur transmission aux générations futures.

S.S

POUR L'HISTOIRE

BLIDA REND HOMMAGE AU CHAHID BOUALEM TITEK

Par Halim Dardar

La wilaya de Blida a célébré, dimanche, le 67e anniversaire de la mort en martyr du héros de la Révolution Boualem Ouadfel, connu sous le nom de « Boualem Titek ».

Organisée devant la stèle commémorative de la ville de Larbaâ, cette cérémonie dédiée à la préservation de la mémoire nationale s'est déroulée en présence des autorités locales, des membres de la famille révolutionnaire ainsi que de représentants de la société civile.

La commémoration a été marquée par la levée des couleurs nationales, le dépôt d'une gerbe de fleurs et la récitation de la Fatiha à la mémoire du chahid. Les participants ont rappelé le parcours militant du héros ainsi que les sacrifices qu'il a

consentis pour la patrie, soulignant que son engagement continue d'inspirer les jeunes générations et demeure une source de fierté nationale. Le chahid Boualem Ouadfel est né le 16 juillet 1934 au village El-Bouaâne, dans la commune de Larbaâ. Il a d'abord intégré les rangs des Scouts musulmans algériens (SMA), où il occupa des responsabilités, avant de rejoindre le mouvement national dans sa ville natale, où il était chargé des missions d'information et d'orientation. Après avoir poursuivi ses études en Tunisie en 1950, Boualem Ouadfel fut arrêté par les autorités coloniales françaises puis emprisonné durant une année à la prison de Barberousse, à Alger. Entre 1952 et 1955, il poursuivit son cursus à l'Université d'Al-Azhar, en Égypte, avant de rejoindre l'Irak en 1956 afin d'y suivre une formation militaire. Il fut ensuite désigné instructeur des unités de l'Armée de libération na-

tionale (ALN) au sein de la Wilaya IV historique, avant d'être nommé commandant de la 2e zone puis responsable militaire de la première région en 1957. Le héros est tombé au champ d'honneur le 10 mai 1959 dans la région de Talout, après l'encerclement du village par les forces coloniales françaises soutenues par des chars. Il est mort en martyr lors d'un affrontement avec l'ennemi aux côtés des chouchas Rezig Mohamed, Hamza Mohamed et Bouadel Laïd.

En reconnaissance de son parcours et de son engagement, son nom a été attribué à plusieurs établissements éducatifs, notamment un CEM, un centre de formation professionnelle, ainsi qu'à la rue des Frères Ouadfel, située au centre-ville de Larbaâ.

H.D

DE NOTRE CONTINENT

LE MUSÉE DU CHEVAL DE DEMSA, GARDIEN D'UN PATRIMOINE ANCESTRAL

Par Malika Azeb

À travers objets d'art, traditions équestres et véhicules anciens, ce lieu emblématique du nord du Cameroun retrace l'évolution de la société peule et valorise l'histoire du cheval dans la région. Le Musée du cheval de Demsa, fondé en 2007 dans la région du Lamidat de Gashiga, au nord du Cameroun, met en lumière l'histoire de l'usage séculaire de cet animal dans le pays. À travers plus de 1.200 objets d'art, harnachements et photographies, le musée retrace la transition entre la cavalerie traditionnelle peule et la modernité mécanique. Le musée valorise l'héritage des Peuls Wolarbé tout en assurant la transmission des savoirs et des traditions de l'une des grandes chefferies septentrionales.

L'établissement accueille de nombreux visiteurs venus du Septentrion, du Cameroun et du monde entier, à l'image de ces étudiants venus de Garoua, la capitale régionale.

Aminatou Nouria, une étudiante venue visiter ce musée, s'attendait à voir des chevaux. Elle a déclaré : « Puisqu'on a vu l'inscription "Musée du cheval", on s'attendait à voir beaucoup de chevaux, mais ce qu'on retrouve à l'intérieur va bien au-delà. On y découvre toute une histoire du cheval, ainsi que des voitures qui traduisent cette transition. » Le musée, fondé par Moustapha Moussa, surprend les visiteurs par la richesse et la diversité de ses collections, qui mettent en lumière l'utilité du cheval depuis des siècles dans la cour royale et le Lamidat. « Non seulement j'ai acquis quelques

connaissances sur le cheval et son importance dans la chefferie, mais aussi sur tous les instruments utilisés avec les chevaux pour donner une parade et une certaine prestance à la royauté. Nous avons également pu découvrir le cheval mécanique, représenté ici par d'anciens véhicules que nous avons l'habitude de voir à la télévision », a indiqué, de son côté, un visiteur et habitant de Garoua. Le responsable du musée, Ahmadou Ahidjo, a expliqué que ce lieu, riche en artefacts liés au cheval, notamment des voitures et autres moyens de locomotion, constitue une opportunité pour développer le tourisme dans la région et générer ainsi des emplois. Dans ce contexte, il a affirmé : « Que fallait-il faire pour attirer des visiteurs de Garoua s'il n'y avait pas de fantasia ? Il fallait un objet touristique comme ce musée, à travers lequel nous voulons perpétuer la tradition et l'héritage du cheval. Dans ce musée, vous retrouvez à la fois la voiture et le cheval. Le lien réside dans la puissance représentée par la voiture, qui est mesurée en chevaux. Il existe aussi un lien dans l'évolution des moyens de locomotion : jadis, les chevaux étaient utilisés, aujourd'hui ce sont les voitures. Enfin, il y a également la valeur de ces véhicules de collection, que l'on ne retrouve plus ailleurs. »

Le Musée du cheval de Demsa préserve le passé, mais construit également une nouvelle attractivité autour du cheval. Chaque mois, des fantasias sont organisées dans la ville pour montrer que, malgré la modernité, cet animal demeure l'essence même de la région de Gashiga, située à la frontière avec le Nigeria.

M.A

SUR LES PLANCHES

LE MONODRAME "FACTOTUM" REMPORTE LE PRIX DU MEILLEUR MONODRAME COMPLET

Le spectacle de monodrame "Factotum" de la troupe Touyou El Eulma de Sétif a remporté, samedi soir à Relizane, le prix du meilleur spectacle de monodrame intégré, lors de la clôture de la deuxième édition des Journées théâtrales du monodrame. Le prix du meilleur rôle masculin a été attribué en ex aequo aux comédiens Sidi-Ahmed Fekir pour la pièce "Un artiste d'un autre temps" de la coopérative artistique El Adjouad Nass El Fordja de Boumerdès, et Mohamed El Amine Chetah pour la pièce "Le Complexe" de l'Association Théâtre de la jeunesse et de l'enfance de Sidi Lahcen, dans la wilaya de Sidi Bel-Abbes. La jeune Chorouk Belounas a remporté le prix du meilleur rôle féminin pour son interprétation dans "Le Papillon" de la troupe Almas El Fen de Tébessa. Le dramaturge Krime Bourfasia a obtenu le prix du meilleur texte théâtral pour "Un artiste d'un autre temps", tandis que le prix de la meilleure mise en scène a été décerné à l'artiste Ahmed Hichem Ghandi pour son spectacle "SDF", présenté par l'association Bouderga pour le théâtre d'El Bayadh. Durant trois jours (du 7 au 9 mai), neuf troupes spécialisées dans le monodrame, venues des wilayas de Sidi Bel-Abbes, El Bayadh, Tlemcen, Boumerdès, Tébessa, Sétif et Ouargla, ont participé à cette manifestation culturelle sous la supervision d'un jury composé d'artistes de théâtre, notamment Mohamed Farimehdi, Rabie Oujaout et Lahcen Belahcen. Cette manifestation culturelle, placée sous le nom du regretté artiste Azzedine Medjoubi, a également été marquée par des ateliers de formation appliquée consacrés à l'écriture du monodrame au profit des passionnés de cet art (écriture dramatique, jeu d'acteur, mise en scène et scénographie), ainsi que par des conférences académiques animées par plusieurs spécialistes. Pour rappel, cette deuxième édition des Journées théâtrales du monodrame s'est tenue à la Maison de la culture Mohamed Issiakhem sous le slogan : "Entre mémoire et créativité naît le théâtre", à l'initiative de la direction de la Jeunesse et des Sports en coordination avec l'association culturelle locale Jil Dahra Selon le directeur de la Jeunesse et des Sports, Ahmed Mahrouk, cette manifestation vise à encourager les jeunes à créer dans le domaine théâtral, à découvrir de nouveaux talents, à favoriser les échanges d'expériences entre les participants venus des différentes wilayas du pays, ainsi qu'à offrir au public un espace de découverte et de plaisir autour de l'art dramatique, tout en dynamisant les activités culturelles dans la région.

R.C

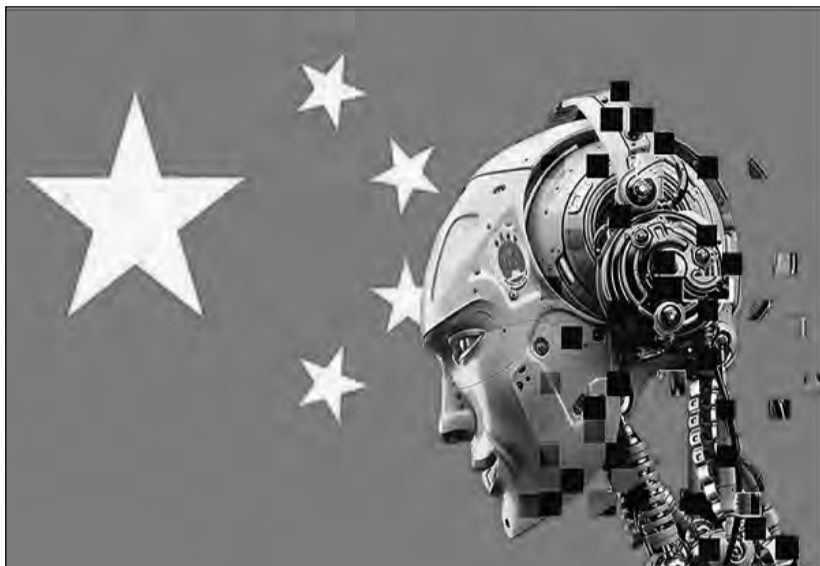
L'INDUSTRIE DU MENSONGE

L'IA AU SERVICE DE LA PROPAGANDE ANTI-CHINE

Une enquête récente de l'Asahi Shimbun, l'un des principaux quotidiens japonais, a révélé l'existence d'un marché noir florissant : la production massive de fausses vidéos au contenu anti-chinois, générées par intelligence artificielle.

Par Xu Li
In legrandsoir.info

Des séquences intitulées « Des Chinois détruisant des cerisiers » ou « Un étudiant chinois volant la canne d'une personne âgée », qui ont suscité l'indignation des internautes japonais et cumulé des centaines de milliers de vues, se sont avérées être des produits monétisés. Il suffit d'une poignée d'instructions pour que l'IA génère en quelques minutes des rumeurs incendiaires. Il ne s'agit pas seulement d'un détournement technologique, mais d'une guerre cognitive méthodiquement organisée. Il s'agit clairement d'une tentative de manipulation de l'opinion publique déguisée en « business du trafic web ». En apparence, seule la quête du profit compte : là où une vidéo classique ne rapporte que 300 yens pour mille vues, un contenu anti-chinois en génère 1 000. Mais derrière ces gains faciles se cache une main invisible. Qui finance ce flux ininterrompu de désinformation ?



Pourquoi ces falsifications grossières sont-elles présentées comme l'expression d'une « opinion publique » ? L'histoire offre un parallèle troublant. Avant la Seconde Guerre mondiale, l'armée impériale japonaise avait orchestré l'« incident de Liutiaohu », un prétexte fabriqué pour accuser la Chine et justifier une invasion, tout en alimentant par la presse et la radio une campagne de haine contre Beijing. Aujourd'hui, cette même logique a migré vers les algorithmes et l'IA générative. Certains s'emploient à fabriquer un ennemi extérieur imaginaire pour détourner

les esprits des tensions internes, favoriser l'émergence d'agendas politiques radicaux et entraîner, progressivement, une population mal informée sur une voie périlleuse. C'est avant tout le symptôme d'un déséquilibre culturel et d'un égarement moral qui doivent nous alerter. Un pays sûr de sa propre valeur n'a nul besoin de broder la prétendue « laideur » de ses voisins pour préserver sa cohésion ; une société en bonne santé ne saurait admettre que le mensonge se transforme en simple marchandise. Ceux qui fabriquent ces vidéos, fonctionnaires, retraités

ou étudiants, le reconnaissent sans détour : « Je n'ai jamais mis les pieds en Chine », « Le client nous répète que la vérité importe peu : plus c'est extrême, plus ça rapporte. À force d'être vues, ces fictions finissent par s'imposer comme des vérités dans l'esprit collectif. » Cette confession, à elle seule, incarne toute l'absurdité et la tragédie d'une industrie en pleine dérive. Lorsque « aimer son pays » se confond avec « haïr l'autre », lorsque le sens des valeurs cède la place à l'appât du clic, c'est la boussole morale de la société tout entière qui se dérègle. Le mensonge, fût-il sophistiqué, ne saurait occulter la réalité. Aussi réalistes que paraissent ces vidéos générées par l'IA, elles ne modifieront en rien la morosité économique du Japon, son vieillissement démographique accéléré ni l'ampleur de sa dette abyssale. Parier sur la calomnie et la haine envers un voisin pour dessiner l'avenir d'un pays revient à boire du poison en espérant étancher sa soif. Hier, le Japon a déjà payé le prix fort pour ses mensonges. S'il persiste aujourd'hui à s'enivrer de cette « victoire spirituelle » factice, il ne fera qu'empoisonner davantage les relations sino-japonaises et s'enliser dans une impasse encore plus profonde. Les leçons de l'histoire, pourtant, résonnent toujours. Ne laissons pas l'IA se muer en catalyseur de dérives militaristes.

Xu Li

MANIPULATION

LE CONTRÔLE DU RÉCIT EST PRIMORDIAL

Par Caitlin JOHNSTONE

Les manipulateurs ont compris que les humains sont des animaux narratifs dont la vie intérieure est généralement dominée par des récits mentaux sur ce qui se passe, donc si vous pouvez contrôler ces récits, vous pouvez contrôler les humains.

L'ancienne officieuse du renseignement israélien Ella Kenan a été vue lors d'une récente conférence pro-israélienne déclarant qu'elle dirigeait une opération d'influence en ligne qui travaille avec des « communautés de plus de soixante mille personnes à travers le monde qui rendent notre contenu viral » pour manipuler le discours public et « servir le récit » d'Israël.

On m'a assuré que cela n'arrive jamais et qu'il est antisémite de dire que cela arrive, mais bon, d'accord. Passons.

« Nous créons également du contenu pour des influenceurs non juifs qui collaborent avec nous », dit Kenan dans une vidéo que j'ai vue pour la première fois diffusée par Chris Menahan d'Information Liberation. Elle s'est ensuite vantée d'avoir inventé le slogan « Le Hamas, c'est Daech » et de l'avoir diffusé avec un tel succès que Joe Biden a fini par le répéter dans un discours.

« J'ai proposé "Le Hamas, c'est Daech", j'ai proposé pourquoi, et j'ai donné un petit topo sur la façon dont nous pouvons attirer l'attention et créer un élan autour de ce récit, et cela a fonctionné », a expliqué Kenan. « En trois à quatre jours, c'est devenu le récit le plus vu en ligne. Il est devenu viral pendant près de trois mois dans le monde, dans certains endroits encore plus, et il est même parvenu jusqu'au discours de Biden. J'ai aussi, vous savez, je ne peux pas vous montrer, mais j'ai tellement de vidéos, de posts de Palestiniens ou de responsables du Hamas comme Abou Obeida qui réagissent à ce récit, en les influençant. »

Avez-vous remarqué à quelle fréquence elle répète le mot « récit » ? C'est parce que tous les manipulateurs comprennent que le contrôle du récit est primordial. Cela me rappelle

une conversation de 2024 au McCain Institute entre l'ancien sénateur Mitt Romney et l'ancien secrétaire d'État Antony Blinken où ils ont discuté de la nécessité d'interdire TikTok pour contrôler le récit.

Après s'être plaint du manque de succès d'Israël en matière de « relations publiques » concernant son assaut contre Gaza, Romney a simplement déclaré que c'était « la raison pour laquelle il y avait un soutien si massif pour que nous interdissions potentiellement TikTok ou d'autres entités de cette nature » – « nous » désignant lui-même et ses collègues législateurs du Congrès.

« Comment ce récit a évolué, oui, c'est une excellente question », a répondu Blinken, expliquant qu'au début de sa carrière à Washington, tout le monde obtenait ses informations de la télévision et de journaux papier comme le New York Times, le Wall Street Journal et le Washington Post.

« Maintenant, bien sûr, nous sommes sous perfusion d'informations, avec de nouvelles impulsions, de nouvelles entrées toutes les millisecondes », a poursuivi Blinken. « Et bien sûr, la façon dont cela s'est déroulé sur les réseaux sociaux a dominé le récit. Et nous avons un écosystème de réseaux sociaux dans lequel le contexte, l'histoire, les faits se perdent, et l'émotion, l'impact des images domine. Et nous ne pouvons pas – nous ne pouvons pas ignorer cela, mais je pense que cela a aussi un effet très, très, très difficile sur le récit. »

Cela me rappelle une conversation de 2024 au McCain Institute entre l'ancien sénateur Mitt Romney et l'ancien secrétaire d'État Antony Blinken, où ils ont discuté de la nécessité d'interdire TikTok afin de contrôler le récit.

Après s'être plaint du manque de succès d'Israël en matière de « relations publiques » concernant son assaut contre Gaza, Romney a simplement déclaré que c'était « la raison pour laquelle il y avait un soutien si massif pour que nous interdissions potentiellement TikTok ou d'autres entités de cette nature » – « nous » désignant lui-même et ses collègues législateurs du Capitole.

« Comment ce récit a évolué, oui, c'est une excellente question », a répondu Blinken, expliquant qu'au début de sa carrière à Washington, tout le monde obtenait ses informations de la télévision et de journaux physiques comme le New York Times, le Wall Street Journal et le Washington Post.

« Maintenant, bien sûr, nous sommes sous perfusion d'informations, avec de nouvelles impulsions, de nouvelles entrées toutes les millisecondes », a poursuivi Blinken. « Et bien sûr, la façon dont cela s'est déroulé sur les réseaux sociaux a dominé le récit. Et vous avez un écosystème de réseaux sociaux dans lequel le contexte, l'histoire, les faits se perdent, et l'émotion, l'impact des images domine. Et nous ne pouvons pas – nous ne pouvons pas ignorer cela, mais je pense que cela a aussi un effet très, très, très difficile sur le récit. » Ce mot revient : récit, récit, récit. C'est ainsi que les managers de l'empire se parlent entre eux, parce que c'est ainsi qu'ils pensent à tout.

C'est parce que les managers de l'empire sont toujours intensément conscients de quelque chose que les êtres humains normaux ne le sont pas : que le vrai pouvoir vient de la manipulation des histoires – des récits – que les gens se racontent sur leur réalité.

Ils comprennent que les humains sont des animaux narratifs dont la vie intérieure est généralement dominée par des récits mentaux sur ce qui se passe, donc si vous pouvez contrôler ces récits, vous pouvez contrôler les humains.

Ils comprennent que le pouvoir, c'est contrôler ce qui arrive, mais le vrai pouvoir, c'est contrôler ce que les gens pensent de ce qui arrive.

Ils comprennent que celui qui contrôle le récit contrôle le monde.

C'est ce qui se passe avec toute la propagande des médias de masse, la manipulation des algorithmes dans la Silicon Valley, les think tanks financés par les ploutocrates, la fabrication de la culture mainstream à New York et Hollywood, et les opérations d'influence en ligne comme celle dirigée par Ella Kenan. Quelques manipulateurs intelligents comprennent que

l'on peut contrôler une société en contrôlant ses récits dominants.

Vous remarquerez peut-être que les personnes les plus manipulatrices dans votre propre vie se comportent de la même manière. Elles consacrent une quantité inhabituelle d'énergie à influencer les histoires convenues que leur cercle social se raconte à leur sujet, au sujet de ceux qu'elles favorisent, de ceux qu'elles n'aiment pas, et de ce qui s'est passé. Elles ont appris que la clé pour contrôler un groupe d'humains est de contrôler leur histoire collective sur leur environnement.

Les manipulateurs comprennent que l'on peut amener les gens à échanger de réels biens matériels contre des récits creux. Un coupleur de jupons peut manipuler une femme pour qu'elle échange du vrai sexe matériel contre des récits creux sur l'amour qu'il lui porte et un futur avec elle. Un chef de secte peut manipuler ses adeptes pour qu'ils échangent toutes leurs richesses et possessions contre des récits sur des récompenses dans l'au-delà. Un propagandiste israélien peut manipuler les gens pour qu'ils soutiennent l'envoi de ressources militaires réelles au Moyen-Orient en échange de récits creux sur la défense de la civilisation occidentale, la lutte contre le terrorisme ou l'accomplissement d'une prophétie biblique. Par la manipulation, ils peuvent s'assurer d'obtenir les biens matériels, tandis que leurs victimes obtiennent les récits creux.

La maturité spirituelle consiste à sortir de notre fixation hypnotique sur le récit mental et à ramener notre attention du bavardage intérieur vers l'émerveillement des sens, où la réalité matérielle peut placer un mot de travers. Alors que l'humanité mûrit vers une espèce consciente, nous trouverons, espérons-le, moins de fascination pour le récit mental, et donc moins de facilité à nous faire enrôler par les manipulateurs qui comptent sur la viscosité du bruit mental humain pour nous faire adhérer à leurs histoires.

C.J

Escales sur le Web



Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

EL ANKA : LE CARDINAL DU CHAÂBI

El Hadj M'hamed El Anka, de son vrai nom Mohamed Idir Aït Ouarab, né à la Casbah d'Alger le 20 mai 1907 au sein d'une famille originaire de Freha dans la wilaya de Tizi Ouzou, est précurseur et maître de la chanson chaâbi algérienne, mort le 23 novembre 1978. Il est le père de Mustapha El Anka et Abdel Hadi Halo.

Mohamed Idir Aït Ouarab dit Hadj M'Hamed El Anka (Le Phénix) ou surnommé le cardinal de la chanson chaabi, né rue Marengo à Bab el Jdid dans la haute casbah, grandit dans une maison au 4 rue de Tombouctou, au sein d'une famille modeste, originaire de Béni Djennad (Commune Freha, Aarch Aït Djennad, wilaya de Tizi-Ouzou). Son père Mohamed Ben Hadj Saïd, souffrant le jour de sa naissance, dut être suppléé par un parent maternel pour la déclaration à l'état civil. C'est ainsi que naquit un quiproquo au sujet du nom patronymique d'El Anka. Son oncle maternel se présente en tant que tel; il dit en arabe "Ana Khalo" (Je suis son oncle) et c'est de cette manière que le préposé inscrivit "Halo". Il devient alors Halo Mohamed Idir.

Sa mère Fatma Bent Boudjemaâ native d'Alger, l'entourait de toute l'affection qu'une mère pouvait donner. Elle était attentive à son éducation et à son instruction. Trois écoles l'accueillent successivement de 1912 à 1918: coranique chez Chikh si Mohand Arezki à Bir Djebbah (1912-1914), Brahim Fatah (Casbah) de 1914 à 1917 et à l'école normale de Bouzaréah jusqu'en 1919. Quand il quitte l'école définitivement pour se consacrer au travail, il n'avait pas encore soufflé sa 11^{ème} bougie.

C'est sur recommandation de Si Saïd Larbi, un musicien de renom, jouant au sein de l'orchestre de Mustapha Nador à Alger, que le jeune M'hamed obtient le privilège d'assister aux fêtes animées par ce maître qu'il vénérerait. C'est ainsi que durant le mois de ramadan de l'année 1917, le cheïkh remarque le jeune M'hamed et son sens du rythme et lui permet de tenir le tar (tambour) au sein de son orchestre. À partir de là, ce fut Kéhioudji (Ayad Mohamed), un demi-frère de Hadj M'rizik, qui le reçoit en qualité de



musicien à plein temps au sein de l'orchestre qui animait les cérémonies de henné réservées généralement aux artistes débutants.

Après le décès de cheïkh El Nador (de son vrai nom Saïdji), en 1925 à Cherchell, ville d'origine de son épouse où il venait juste de s'installer, il participe aux cours de chant prodigués par le cheïkh Reghai Abderrahmane (Abderrahmane Saïdi), enseignement qu'il suivit avec assiduité de 1927 à 1932.

À la mort de cheïkh El Nador, El Anka, alors âgé de 18 ans, prend le relais dans l'animation des fêtes familiales. L'orchestre était constitué de Si Saïd Larbi, d'Omar BéBéo (Slimane Allane) et de Mustapha Oulid El Meddah entre autres. M'hamed El Meddah, son nom de scène, ose de nouvelles touches et une nouvelle façon de jouer les « istikhbarates » ou préludes des « qasidates » ce qui lui vaudra de la part des maîtres de l'arabo-andalou fidèles à la tradition avec toute sa rigueur et qui voyaient d'un mauvais œil la transgression de cet art par ce jeune le sobriquet de cheïkh El Harras (le casseur).

1928 est une année charnière dans sa carrière du fait qu'il rencontre le grand public. Il enregistre 27 disques 78 t chez Columbia Records, son premier éditeur et prend

part aussi à l'inauguration de la Radio PTT Alger. Ces deux événements vont le propulser au-devant de la scène à travers tout le territoire national et même au-delà.

Au début des années 1930, El Anka était connu vu que les anciens Meddah n'ont pas enregistré de disques mis à part les 4 textes profanes enregistrés sur disques en 1924 par Saïd El Meddah de son vrai nom Malek Saïd. Sa popularité favorisée par les moyens modernes du phonographe et de la radio, allait de plus en plus grandissante.

C'est à cette époque qu'il a introduit dans les orchestres medh plusieurs instruments le banjo, la Derbouka, le piano... et surtout il demande au luthier Jean Bellido de lui redessiner sa demi-mandoline en allongeant le manche tout en agrandissant la table d'harmonie le résultat aboutit au mandole typiquement Algérien que nous connaissons aujourd'hui. Ainsi retravaillé le Mandole permet une facilité dans le jeu de basse et une coordination entre les notes aigües et graves, la variation des airs et la richesse d'improvisation commencent à étonner et à plaire. Dès son retour de La Mecque en 1937, il reprend ses tournées en Algérie et en France et renouvelle sa formation en intégrant Hadj Brahmane Gue-

choud, Kaddour Cherchali (Abdelkader Bouhraoua décédé en 1968 à Alger), Chaabane Chaouch et Rachid Rebah au tar en remplacement de cheïkh Hadj Menouar. Au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, et après une période jugée difficile par certains proches du cheïkh, El Hadj M'Hamed El Anka va être convié à diriger la première grande formation de musique populaire de Radio Alger à peine naissante et succédant à Radio Pilulaire qui allait devenir, à partir de 1946, « chaabi » grâce à la grande notoriété de son promoteur, El Anka.

En 1955, il fait son entrée au Conservatoire municipal d'Alger en qualité de professeur chargé de l'enseignement du chaabi. Ses premiers élèves vont devenir tous des cheïkhs à leur tour, assurant ainsi la relève : Amar Chachacha, Ahcène Saïd, Rachid Souki, etc. La grande innovation apportée par El-Hadj El-Anka est la note de fraîcheur introduite dans une musique réputée monovocale qui ne répondait plus au goût du jour. Son jeu instrumental devient plus pétillant, allégé de sa nonchalance. Sa manière de mettre la mélodie au service du verbe était tout simplement unique. À titre indicatif, El Hadj El Lanka a interprété près de 360 poésies (qassaid) et produit environ 130 disques. Après Columbarium, il réalise avec Algérienne une dizaine de 78 t en 1932 et une autre dizaine avec Polygone.

Après plus de cinquante ans de carrière, El Anka animera les deux dernières soirées de sa carrière jusqu'à l'aube, en 1976, à Cherchell, pour le mariage du petit-fils de son maître cheïkh Mustapha Nador et, en 1977, à El-Biar, chez des familles qui lui étaient très attachées.

Il meurt le 23 novembre 1978, à Alger, et est enterré au cimetière d'El-Kettar à Alger.

Publié par Abdelouahab Kheyar sur Facebook dans Histoire et patrimoine de l'Algérie, le 4 mai 2026

LE RUISSEAU ET LA ROCHE

Il était une fois, dans une vallée paisible, un petit ruisseau qui chantait joyeusement en descendant de la montagne. Chaque jour, il contournait une grosse roche plantée au milieu de son chemin.

Un jour, le ruisseau en eut assez et dit à la roche :

— Pourquoi es-tu là ? Tu ralentis ma course ! Tu bloques ma vue !

La roche répondit calmement :

— Et toi, pourquoi veux-tu toujours aller plus vite ? N'as-tu jamais pensé que c'est en me contournant chaque jour que tu as sculpté ton

lit, poli tes berges et nourri les racines autour de toi ?

Le ruisseau se tut. Il comprit que les obstacles ne sont pas là pour le freiner, mais pour lui donner une forme, un sens.

Depuis ce jour, il chanta plus fort. Non pas malgré la roche, mais grâce à elle.

Morale :

Ce que tu crois être un frein peut être l'outil de ta transformation. Ne fuis pas les obstacles, apprends à les écouter.

Publié par Gilles Nya sur sa page Facebook, le 23 juillet 2025





Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
03:58	12:44	16:31	19:43	21:19

HIER DANS LES MÉDIAS

MME SÉGOLÈNE ROYAL SALUE LA NOUVELLE ORIENTATION DANS LES RELATIONS BILATÉRALES

La présidente de l'association France-Algérie, Mme Ségolène Royal, a salué la nouvelle orientation dans les relations bilatérales, à la lumière de plusieurs données et étapes historiques, citant notamment la commémoration des massacres du 8 mai 1945.

"J'ai dit: arrêtez de mettre des conditions, arrêtez de parler des rapports de force, vous devez parler d'égal à égal avec ce grand pays qu'est l'Algérie", a indiqué Mme Royal dans une déclaration diffusée dimanche soir par des médias.

"Je pense aussi que la visite du Pape a joué un rôle très important et la façon dont le président Tebboune a accueilli le Pape et la façon dont le Pape a parlé du peuple algérien, de l'histoire de l'Algérie, puisqu'il a évoqué devant le monument des martyrs, les massacres du 8 mai 1945 (...)", cela "a, du coup, fait réfléchir les autorités françaises qui se sont dit +on ne peut pas être les seuls à continuer à tenir des discours qui sont désagréables pour l'Algérie et pour ses dirigeants+."

"Donc je suis la première à me féliciter de cette bonne évolution.



Je pense qu'il faut aussi avancer sur un certain nombre de dossiers qui sont demandés depuis longtemps par l'Algérie, notamment l'incarcération d'un agent consulaire, alors qu'il n'a pas été jugé", a-t-elle affirmé.

"Je crois qu'il faut que les autorités françaises reviennent sur cette décision qui a été prise du temps de Bruno Retailleau (ancien ministre de l'Intérieur)", a-t-elle ajouté.

D'autre part, Mme Royal a insisté sur la nécessité d'évoluer aussi sur la reprise des relations économiques pour "créer des partenariats gagnant-gagnant qui évoluent dans la dynamique économique à égalité entre les deux pays".

RA/APS

DOUBLE COMMÉMORATION À TIZI OUZOU

JOURNÉE NATIONALE DE LA MÉMOIRE ET MOIS DU PATRIMOINE

Une double exposition a été organisée dimanche à la maison de la culture Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou, à l'occasion de la Journée nationale de la mémoire (Massacres du 8 mai 1945) et du mois du patrimoine (18 avril-18 mai). L'exposition, organisée par le musée central de l'Armée, a permis de mettre en lumière la cruauté coloniale subie par le peuple algérien, ainsi que la répression de son aspiration légitime à l'indépendance et à la liberté, alors que les peuples de la planète célébraient ce jour-là la fin de la seconde guerre mondiale. Des

photos de la répression sanglante exercée par les autorités coloniales françaises sur les manifestants le 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata ont été exposées, ainsi que des tableaux et des miniatures représentant des scènes de cette répression.

Le second volet de l'exposition, dédié au patrimoine culturel national, a mis en lumière le travail de collecte, de préservation et de restauration d'objets anciens en lien avec l'histoire et la mémoire.

RC

L'IDÉE ÉMANE D'UN SÉMINAIRE À TIMIMOUN

NÉCESSITÉ D'ÉTUDIER LES CONTRIBUTIONS DES OULÉMA DU SUD À LA PENSÉE ISLAMIQUE

La création d'un projet dédié à l'étude des contributions des Oulémas du Sud du pays à la pensée islamique et le rite malékite, a été soulignée par les participants à la seconde édition du séminaire national intitulé "Gourara à travers l'histoire, Cheikh Abderrahmane El-Djentouri comme un modèle", clôturé, samedi soir à Timimoun.

Les intervenants, des universitaires, hommes de culte et imams et encadreurs de zaouïas, ont mis l'accent sur le renforcement de la coopération entre les institutions universitaires et les cercles de recherches algériens et leurs homologues en Afrique du Nord et au Sahel, la réalisation de recherches et thèses universitaires

sur l'étude de la vie et de l'œuvre de Cheikh El-Djentouri.

Ils ont plaidé pour la promotion de la prochaine édition du séminaire en rencontre internationale, en vue de renforcer les recherches et les échanges académiques liés au patrimoine scientifique des érudits de la région du Gourara, a indiqué le président du comité scientifique de la rencontre, Pr. Abdelkrim Benkhaled.

Initiée par la direction des Affaires religieuses et des Wakfs de la wilaya de Timimoun, sous l'égide du ministère de tutelle et des autorités de la wilaya, cette rencontre, animée dans le cadre de la Selka (lecture collective et entière du saint Coran) du Gourara, vise à mettre en lumière

l'histoire du rayonnement scientifique et culturel du Gourara, ses Oulémas, le développement des recherches concernant leurs œuvres, ainsi que la valorisation du legs culturel et religieux de la région, a indiqué Cheikh Hamadou Ould-Safi, imam et Mufti de la wilaya de Timimoun.

Ayant vécu au 18ème siècle, Cheikh Sidi-Abderrahmane El-Djentouri, inhumé à Guentour, commune de Ouled-Aïssa (Timimoun), a été un des Oulémas et des éminentes personnalités religieuses de la région. Il a légué de nombreux ouvrages et manuscrits dans divers domaines de la science et du savoir, notamment dans le domaine religieux.

RC

TRIBUNAL DE SIDI M'HAMED

13 INDIVIDUS PLACÉS EN DÉTENTION PROVISOIRE APRÈS LA SAISIE DE PRÈS DE 4 MILLIONS DE COMPRIMÉS PSYCHOTROPES

Treize (13) individus ont été placés, dimanche, en détention provisoire suite à la saisie de près de 4 millions de comprimés psychotropes en leur possession, dans le cadre d'une affaire liée à une bande criminelle transnationale composée de 20 individus, a indiqué un communiqué du parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed.

"Conformément aux dispositions de l'article 19 du code de procédure pénale et de l'article 34 bis 1 de la loi 25-03 modifiant et complétant la loi 04-18 relative à la prévention et à la répression de l'usage et du trafic illicites de stupéfiants et de substances psychotropes, le parquet de la République près le pôle judiciaire spécialisé du tribunal de Sidi M'hamed informe l'opinion publique que dans le cadre de la lutte contre les crimes liés aux stupéfiants et substances psychotropes ainsi que contre la criminalité organisée transnationale, cette juridiction a traité une affaire impliquant une bande criminelle transnationale composée de 20 personnes", a précisé la même source.

"Treize (13) membres de cette bande ont été arrêtés en flagrant délit. Il s'agit de : Hammoudi Anouar, dit "El Missili" (32 ans), de Bouzid Saïd, dit "El Mikannissa" (42 ans), Bougherara Zin Elabidine (38 ans) Dilemi Mounir, dit Nasro (36 ans) Ben Hamidouche Bachir (37 ans), Bourennane Housni (33 ans), Djerraf Samir (33 ans), Nadji Mohamed, dit "El Targui" (31 ans), Bilamine Ahmed (30 ans), Ben Hamidouche Radouane, dit "El Sayeh" (49 ans), Seghiour Djafar, 37 ans, Seghiour Ali (33 ans) et El Aïssaoui Abou Bakeur (21 ans)", selon la même source.

Ils étaient "en possession d'une quantité importante de substances psychotropes de type prégabaline 300 mg, estimée à environ 4 millions de comprimés psychotropes, soit précisément 3.975.450 comprimés", ajoute la même source.

"Suite à l'enquête préliminaire menée par le Service central de lutte contre le trafic illicite de stupéfiants (SCLTIS) de la Sûreté nationale, 13 individus ont été arrêtés, tandis que 7 autres demeurent en fuite

et dont l'identité a été entièrement établie", ajoute la même source.

"En ce jour, le 10 mai 2026, après la présentation des suspects devant le parquet de la République, une enquête judiciaire a été ouverte à leur rencontre pour crime de détention illégale à des fins de vente, de transport, de stockage, de chargement et d'importation de substances psychotropes dans le cadre d'un groupe criminel transnational, crime de contrebande aggravée portant atteinte à la sécurité et à la santé publiques, délit de blanchiment d'argent dans le cadre d'un groupe criminel, délit de faux et usage de faux ainsi que délit de mise en circulation d'un véhicule non conforme aux normes techniques", poursuit le communiqué.

Par conséquent, après l'interrogatoire des accusés, le juge d'instruction a ordonné leur placement en détention provisoire, conclut le communiqué.

RA